

DIXIEME PARTIE

EPHEMERIDES DE LA VIE BRUXELLOISE DEPUIS 1830

Année 1879.

La nouvelle loi organique de l'enseignement primaire (10 juillet 1878) supprimait l'enseignement de la religion du programme des écoles officielles. Interdiction était faite aux communes de choisir les membres de leur personnel enseignant primaire en dehors des diplômés des écoles normales officielles. Obligation était faite à chaque commune d'entretenir au moins une école, laïque et neutre.

Le programme préconisé par la Ligue de l'Enseignement allait recevoir une application pratique.

Mais, au cours de la discussion à la Chambre, le projet avait été dénoncé par Malou comme une « loi de guerre, loi de division et de malheur pour le pays. » Aussi, dès le lendemain du vote, une campagne passionnée fut déclanchée. L'épiscopat dénonça la nouvelle législation scolaire comme un attentat aux droits religieux de la population. Il interdit aux parents catholiques de confier leurs enfants aux écoles neutres, défendit aux instituteurs catholiques de rester en fonctions dans les écoles publiques. Des collectes furent organisées en vue de la création d'écoles catholiques (dites écoles libres). Une véritable *guerre scolaire* commença.

Si, dans la capitale, elle fit moins de ravages que dans les campagnes, elle y provoqua néanmoins des conséquences néfastes. D'ailleurs, aux organismes de combat catholiques s'opposèrent bientôt des organismes libéraux (tels *Le Progrès*, *Le Denier des Écoles*, *La Feuille d'Étain*, et d'autres cercles de même nature) se proposant pour objectif la défense et le développement des écoles laïques, l'organisation de colonies de vacances pour les enfants, la distribution de soupe aux écoliers, etc.

Quelques mois avant le vote de la nouvelle loi scolaire était *mort* le bourgmestre *Jules Anspach* (19 mai 1879). Cet homme énergique, à peine âgé de cinquante ans quand le destin le ravit à l'admiration de ses concitoyens, avait été « véritablement bourgmestre dans l'âme, et bourgmestre belge. » « Personne ne se montra jamais plus jaloux, jaloux jusqu'à l'extrême, des franchises et des prérogatives de la commune. Le moindre empiètement sur le domaine



Fig. 258. Le Bourgmestre Vanderstraeten.

de l'autonomie communale le trouvait debout et en garde, à l'hôtel de ville comme au Parlement. »

La modernisation de la ville fut, en grande partie, son œuvre. La fontaine-obélisque érigée au centre de la place de Brouckère perpétue le souvenir de ce grand Bruxellois. Les inscriptions gravées sur les faces du monument évoquent l'essentiel de son action en tant que magistrat communal :

« Organisation de l'épargne scolaire, 1868.
Institution des Comités scolaires. 1874.
Création du Quartier de N. D. aux Neiges. 1874.
Assainissement de la Senne. 1868-1871.
Organisation du service d'hygiène. 1874. »

C'est à l'échevin VANDERSTRAETEN que revint le périlleux honneur de succéder à Anspach à la tête de la capitale.

Le nouveau bourgmestre proposa de réclamer aux communes-faubourgs une contribution financière destinée à venir en aide à Bruxelles. Celui-ci était seul, en effet, à supporter la charge énorme du fonctionnement des grands services publics indispensables à une ville capitale. A ce moment même il soutenait un gros effort financier du fait de sa politique en faveur de l'instruction populaire et du fait de ses acquisitions et travaux d'intérêt général.

Mais la tentative du nouveau bourgmestre demeura sans résultat. Ni l'État ni les communes-faubourgs ne consentirent la moindre participation aux charges financières résultant, pour la Ville, de ces diverses obligations d'intérêt public.

Les séances du Conseil communal furent, en cette année 1879, occupées à diverses reprises par des discussions concernant l'application de la nouvelle législation scolaire. Charles Buls était, depuis le 17 février, devenu échevin de l'instruction publique. Il veillait ardemment à la défense des écoles communales. L'extrait suivant d'un article, publié à cette époque par un journal catholique, est significatif de la tension extrême des opinions adverses : « Le jour où il (l'enseignement libre) possèdera des locaux et des maîtres pour dix mille enfants pauvres, soit quarante écoles nouvelles au minimum, le jour où la charité catholique, avec le concours de tous les dévouements, aura soustrait les pauvres à la tyrannie brutale et sans cœur de la bête libérale. — et ce jour approche plus que ne le pense *L'Etoile* — l'on peut être certain que les enfants des indigents de Bruxelles en masse désertent les écoles Van Humbeek, destinées à devenir tôt ou tard, comme les pyramides d'Égypte, les monuments funèbres de l'orgueil et de l'impiété. En les fouillant on trouvera plus tard la momie de l'enseignement neutre.... »

Années 1880 à 1883.

Au conseil communal, Buls ne manquait aucune occasion de prendre la défense du dit enseignement neutre. Dans un discours, à propos de l'enseignement de la morale, de la politesse et de la bienséance à l'école, il décernait un magnifique éloge à l'instituteur primaire communal : « Le rôle de l'instituteur est beau, disait-il. C'est pourquoi nous honorons celui qui le remplit dignement et qui respecte sa mission. » Sous l'impulsion de l'énergique échevin la Ville continuait à créer des écoles primaires.

La Ligue de l'Enseignement, poursuivait son action, parallèlement. Le 22 août, à son initiative, se réunissait à Bruxelles un *Congrès international de l'enseignement*.

Cette manifestation n'était d'ailleurs que l'une d'entre les multiples solennités qui marquèrent la célébration du *Cinquantenaire de l'Indépendance belge* dont Henri Pirenne a si bien montré la signification : « Il est impossible, a-t-il écrit, il est impossible à la génération présente de comprendre l'impression produite sur ceux qui y assistèrent — et ce furent à peu près tous les Belges — par la célébration des fêtes du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. Pour l'étranger, mais pour la nation surtout, elles furent, dans toute la force du terme, une révélation. A voir étalé sous ses yeux, dans les halls trapus de l'exposition jubilaire, tout ce qu'il avait réalisé au cours d'un demi-siècle, le peuple éprouva un étonnement qui se transforma bientôt en un sentiment d'admiration et de fierté. En contemplant le chemin parcouru depuis 1830, il se rendait compte de la solidarité historique qui rattachait le présent au passé, et les souvenirs déjà lointains de la Révolution, des combats de septembre, du Congrès, de l'avènement de Léopold I^{er}, en recevaient un lustre rehaussé de gratitude. L'inoubliable séance où le Parlement tout entier ovationna Charles Rogier et le chanoine de Haerne, seuls survivants des auteurs de la constitution, remua les âmes plus profondément qu'elles ne l'avaient jamais été et qu'elles ne devaient l'être avant 1914. En face de ces deux vieillards, on oubliait qu'ils avaient été des hommes de parti, pour ne voir en eux que des fondateurs de la patrie. Dans l'atmosphère rassérénée, au milieu de l'allégresse générale, de l'éclat des fêtes, du chatoisement des cortèges, catholiques et libéraux déposaient les armes. On ne pensait plus à la guerre scolaire. Les journaux, emplis de la description des festivités et des splendeurs de l'Exposition, réduisaient la politique à la portion congrue. Les catholiques voulaient ignorer qu'un ministère libéral était au pouvoir. » (Hist. de Belg., t. VII, p. 242).

Pendant plusieurs mois Bruxelles apparut littéralement comme une fourmilière humaine. L'animation extraordinaire provoquée par les cérémonies commémoratives et par l'attrait de l'Exposition faisait oublier — ou mettait en veilleuse — les violentes oppositions doctrinales de la politique intérieure.

A la fin de l'année (le 17 décembre) le bourgmestre VANDERSTRATEN donna sa démission, pour des raisons de santé.

Charles-François-Gommaire BULS qui, depuis quelque temps déjà, avait assumé *ad interim* les fonctions de premier magistrat, fut désigné par le roi pour lui succéder. Il avait cependant été vivement attaqué lors des récentes élections communales, à cause de l'augmentation considérable des dépenses engagées pour l'instruction publique sous son échevi-



Fig. 259. Le Bourgmestre Charles Buls. (1837-1914).

nat. (1) Pendant dix-neuf ans il allait présider aux destinées de la capitale, avec une fermeté et un tact auxquels on a justement rendu hommage. Et pourtant, nous allons le voir, cette période fut particulièrement fertile en difficultés de tous ordres.

Ci-dessous énumération de quelques autres faits de la période 1880-1883 :

— en 1881 Octave Maus fonda la revue *L'Art moderne* dont l'action devait se révéler particulièrement efficace pour le progrès des arts plastiques dans l'ensemble du pays; d'autre part, Max Waller créa la revue *La Jeune Belgique* dont les initiatives devaient contribuer puissamment à l'éveil du goût littéraire et susciter un véritable renouveau dans le domaine des lettres d'expression française; autour de ces deux revues se groupa toute une pléiade de jeunes gens enthousiastes — Giraud, Gilkin, Gille, Maubel, Rodenbach, etc. — dont l'ardeur finit par triompher de la résistance de la « littérature académique et professorale. »

— en 1882, le conseiller communal Steens proposa au conseil d'adresser au Gouvernement le vœu de voir exécuter des travaux d'approfondissement et d'élargissement du *Canal de Willebroeck* (*supra*);

— en 1883 le groupe des *Jeune Belgique* organisa un banquet en l'honneur de *Camille Lemonnier*, le vaillant aîné sacré « maréchal des lettres belges »; le 1^{er} octobre de la même année le conseil communal reçut communication du testament par lequel *John-Waterloo Wilson* léguait à la Ville une somme de 300.000 francs destinée à l'achat de tableaux anciens. Le généreux testateur avait, de son vivant, déjà fait don d'une importante collection comportant de magnifiques tableaux des écoles flamande et hollandaise du XVII^e siècle; la dite collection devait, grâce aux soins du bourgmestre Buls, devenir le noyau d'un *Musée communal*. Non un Musée d'art mais avant tout un Musée d'archéologie et d'histoire locale ayant pour objet de réunir tous les documents

capables d'évoquer le glorieux passé de la ville. Ce musée s'ouvrit quatre ans plus tard (1887);

— le 15 octobre 1883 fut inauguré l'immense *Palais de Justice* dû au génial architecte Poelaert; le 6 décembre le Palais de la Nation était la proie d'un violent incendie.

Année 1884.

Alors que les catholiques préparaient l'assaut, par toutes leurs forces rassemblées, contre le Cabinet libéral, voici que des divergences séparaient de plus en plus les libéraux en deux groupes antagonistes : les radicaux, reconnaissant comme chef l'éloquent avocat Paul Janson,

(1) Emile André lui succéda à l'échevinat de l'Instruction publique et poursuivit la réalisation de son plan de réorganisation de l'enseignement communal.



Fig. 260. Portrait d'Albert Giraud à l'époque des débuts de la *Jeune Belgique*. Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.).

réclamant l'extension du droit de suffrage; les doctrinaires, fidèles à Frère-Orban, se déclarant adversaires du suffrage universel.

Cette faute politique allait se payer bientôt. Les élections législatives du 10 juin donnèrent en effet une majorité de trente-quatre voix aux catholiques et nationaux-indépendants. A l'ex-

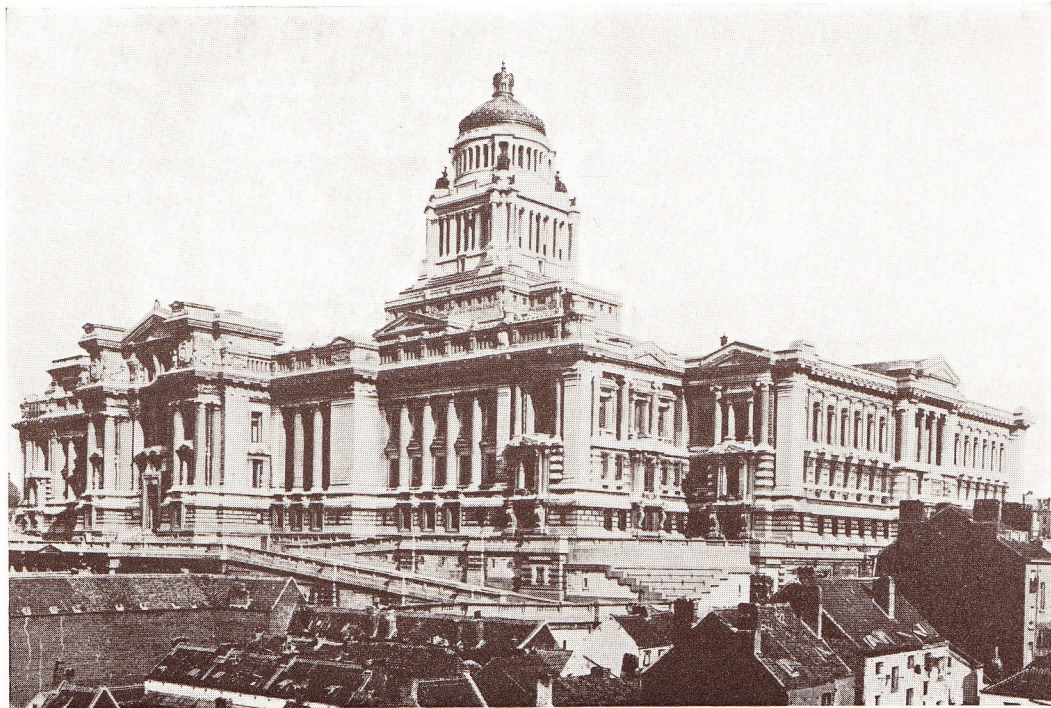


Fig. 261. Le Palais de Justice de Bruxelles, construit suivant les plans de l'architecte Poelaert. — Inauguré en 1883. (Cliché J. Hersleven).

ception de deux, les membres du cabinet libéral furent battus. C'était plus qu'une défaite; c'était un écrasement.

Le pouvoir passa aux catholiques (cabinet Malou). Immédiatement fut déclenchée une vigoureuse offensive contre la législation scolaire. A une grosse majorité le Parlement vota une nouvelle loi organique de l'enseignement primaire (dite loi Jacobs). Celle-ci visait à détruire de fond en comble l'œuvre de Van Humbeek. Bruxelles fut aussitôt en effervescence.

Le 9 août, sous la présidence de Buls et de Dewael, son collègue d'Anvers, un nombre considérable de bourgmestres et de conseillers communaux libéraux des diverses régions du pays se réunirent à l'hôtel de ville. Ce *Compromis des Communes* (rappelant le Compromis des Nobles du XVI^e siècle) élaborait une pétition conçue en ces termes : «Les conseillers communaux protestent contre le projet de loi scolaire, prient les Chambres et le Roi de le repousser; déclarent vouloir user de tous les moyens légaux pour en empêcher l'adoption, s'engagent par serment inviolable à revendiquer sans trêve ni relâche, les droits du peuple à l'instruc-

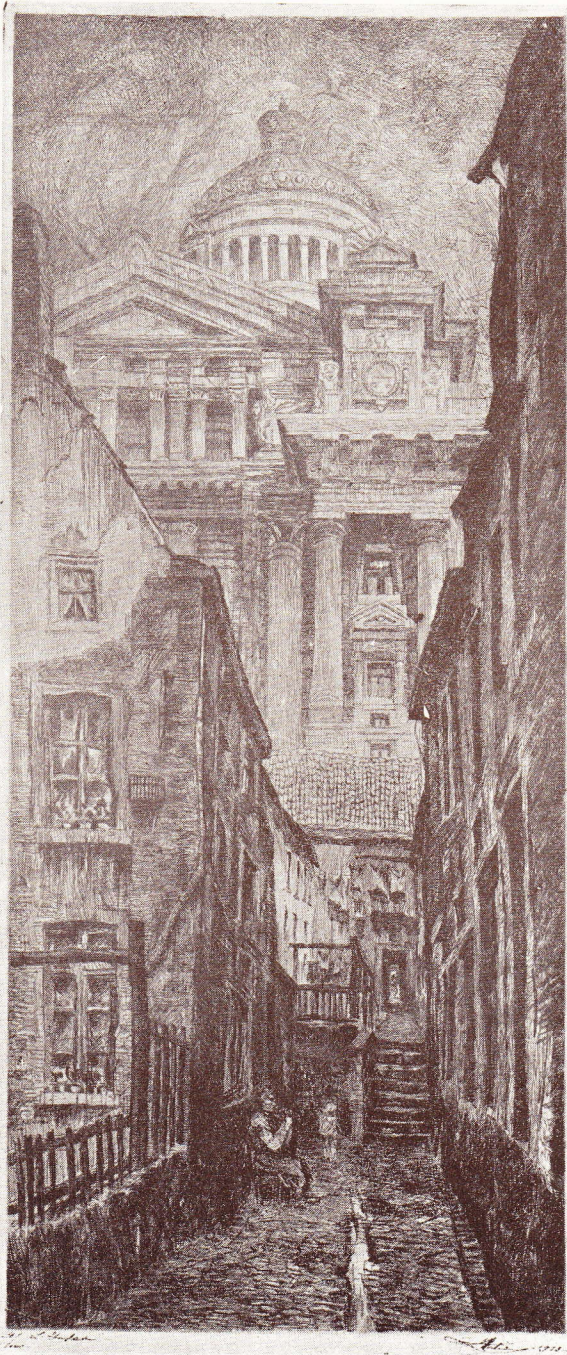


Fig. 262. Le Palais de Justice, vu d'une impasse située rue Haute. — Eau-forte de Henri Mortiaux. Cliché prêté par le *Folklore brabançon*.

tion publique donnée aux frais de l'État, en exécution loyale de l'article 17 de la Constitution.»

Un peu partout à travers le pays, et particulièrement dans les grandes villes, des manifestations de protestation étaient organisées. Les catholiques décidèrent d'y répondre par une contre-manifestation formidable, dans la capitale même. Elle devait avoir lieu le 7 septembre.

Le bourgmestre Buls refusa de requérir l'intervention de l'armée, se faisant fort d'assurer le maintien de l'ordre public par la police aidée par la garde civique. Un arrêté interdit tout autre rassemblement que la manifestation catholique, dûment autorisée.

De minutieuses mesures étaient prises pour éviter des bagarres dangereuses.

Mais, aux yeux des libéraux bruxellois, la manifestation apparaissait comme une véritable provocation. L'air était chargé d'électricité. Dès le matin du 7 les gens circulent par bandes, le bluet symbolique à la boutonnière, la canne au poing. Au passage des groupes catholiques qui, des différentes gares de chemin de fer, se rendent vers la place de la Constitution, choisie comme lieu de rendez-vous, les badauds libéraux se mettent à siffler et à huer en signe de protestation contre le « Weg met dat geuzenras » (A bas cette race de gueux) hurlé à tue-tête par leurs adversaires.

Mais les manifestants catholiques sont quatre-vingt mille ! Leur nombre leur inspire une attitude avantageuse et provocante (1), Beaucoup, d'ailleurs, solides

(1) Un calicot portait cette inscription insultante :

« Geuzen en heeren
Durft gij roeren
Zoo zullen de boeren
De bek U snoeren »

ce qui peut se traduire à peu près comme suit

« Gueux et putains
N'osez bouger
Sinon les paysans
Vous fermeront le bec ».

gars de la campagne, se sont munis de gourdins nouveaux.

La foule bruxelloise s'échauffe et devient houleuse. Des remous, de plus en plus forts viennent ébranler les digues constituées par le personnel du service d'ordre. L'après-midi ces digues sont rompues en divers points, de sorte que le cortège catholique est coupé en tronçons. On se pousse, on se bouscule, on s'affronte, on échange des gros mots et bientôt des horions. Une « forêt de cannes » s'élève ! Des sacs de « bleu » sont jetés à la tête des malheureux provinciaux qui, désorientés, perdus dans le dédale des rues citadines, s'esquivent comme ils peuvent, tâchant de regagner en toute hâte la gare où, quelques heures auparavant, ils étaient arrivés guillerets et fadauds.

Aucune mort à déplorer, d'ailleurs, au cours de cette journée mouvementée que l'on a spirituellement dénommée la « Saint-Barthélémy des grosses caisses », parce que ces instruments des fanfares paysannes en furent les principales victimes.

L'opinion catholique fut indignée. On le conçoit. Le ministre Victor Jacobs reprochant

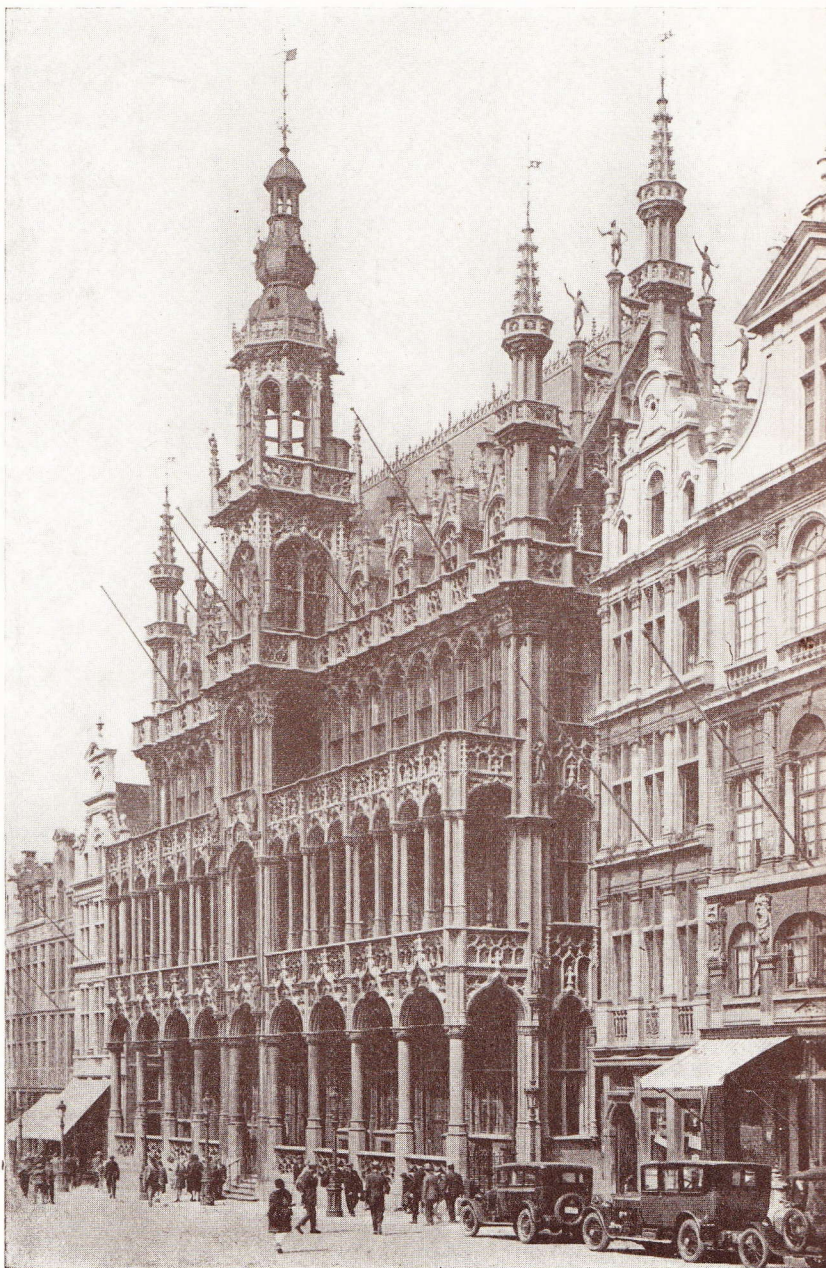


Fig. 263. La Maison du Roi (restaurée en 1885).

Cliché J. Hersleven.

au bourgmestre Buls d'avoir été incapable d'assurer le respect des manifestants s'attira la réponse que voici :

« L'événement a démontré que c'est une entreprise irréalisable que de vouloir faire circuler dans la capitale un cortège dont le caractère est aussi manifestement opposé aux sentiments de la population bruxelloise. »

Et, peu après, (17 septembre) avec son collègue Léopold De Wael, Buls se mettait à la tête d'une délégation du *Compromis des Communes*, qui se rendit auprès du roi pour demander le retrait du projet de loi Jacobs. Mais le Roi ne pouvait répondre favorablement aux vœux des libéraux sans se départir de son impartialité d'arbitre souverain. Il le fit entendre clairement : « Je ne ferai jamais de distinction entre les Belges. Je serai pour les uns ce que j'ai été pour les autres; ma conduite a été ce qu'elle fut en 1879. »

La loi Jacobs fut donc promulguée. Mais les grandes communes, Bruxelles en tête, résistèrent énergiquement aux entreprises du gouvernement contre l'enseignement public.

André, échevin de l'Instruction publique, poursuivait la réalisation du plan pédagogique élaboré par son prédécesseur. Buls continuait d'ailleurs à s'intéresser de près à l'œuvre dont il avait été l'initiateur.

Par ailleurs, en présence de l'attitude militante de l'adversaire commun, *l'unité libérale se reconstitua*. De sorte qu'aux élections communales d'octobre d'importants succès anticléricaux pouvaient être enregistrés à Bruxelles, Anvers, Verviers et Tournai. Le Roi en profita pour opérer un changement de ministère. Il s'adressa à Beernaert qui constitua un ministère centriste de « pacification politique et sociale ».

Année 1885.

Dans l'arène politique allait entrer bientôt un troisième parti. En 1879 Bruxelles avait vu se réunir un Congrès qui décida la constitution d'un *Parti socialiste belge*. Un ancien ouvrier typographe, le docteur César de Paepe en avait été l'animateur (*supra*).

Depuis, une action de propagande anti-bourgeoise s'était poursuivie tenacement dans les milieux ouvriers.

Les 5 et 6 avril 1885 se réunirent, dans les locaux du *Cygne* (Grand'Place) une centaine de délégués d'associations ouvrières du pays, sous la présidence de Louis Bertrand. De leurs délibérations naquit le *Parti ouvrier belge* (P. O. B.). Le terme « socialiste » avait été écarté.

L'organisation définitive du nouveau parti fut terminée en août. Bruxelles devint le siège du Conseil général, ainsi que du journal *Le Peuple*, l'organe quotidien du parti.

Le premier numéro sortit de presse le 13 décembre. Les extraits ci-dessous de son article-programme permettent d'évoquer l'atmosphère de l'époque et de comprendre quelle tournure prendraient les luttes politiques et sociales :

« Ce journal, fondé avec des deniers ouvriers ne vivra que par les petits et pour les petits....
« Nous nous proclamons fièrement l'organe des misérables.....Quand les uns ont tout et les autres n'ont rien; quand ceux qui travaillent vivent dans le besoin et ceux qui restent oisifs dans le superflu, la société n'est pas parfaite. Nous voulons la transformation de l'ordre social actuel : nous sommes socialiste.

« Nous voulons aussi les grandes réformes politiques de nature à établir l'égalité entre tous les citoyens; nous sommes démocrates et nous réclamons le suffrage universel.

« Nous venons à notre heure. Jamais, depuis plus d'un demi-siècle, les classes laborieuses n'ont autant souffert qu'actuellement, jamais elles n'ont enduré misère pareille à celle de cet

hiver. A aucun moment de notre existence nationale, la situation de ceux qui constituent l'élément actif et laborieux de la population n'a été plus désastreuse. La détresse règne, maîtresse souveraine, et personne dans notre monde dirigeant ne paraît songer aux ravages qu'elle exerce. On chôme partout. Les ateliers et les fabriques s'endorment successivement, laissant sans ressources des milliers d'ouvriers; les petits commerçants succombent les uns après les autres; les petits employés végètent, la plupart sans emploi. Et nos gouvernants, nos législateurs continuent la piteuse querelle entre cléricaux et doctrinaires. Ils ne voient pas, n'entendent pas, ne comprennent pas. Imbéciles et criminels, ils assistent impassibles à la crise affreuse qui ravage inexorablement les couches inférieures ! »

Année 1886.

L'année 1886 allait ouvrir les yeux des moins clairvoyants. Au mois de mars éclatèrent à Liège des émeutes de caractère nettement révolutionnaire. Dans le pays de Charleroi et le Borinage les événements prenaient une allure identique. Des fabriques furent mises à sac. Le château d'un industriel novateur, M. Baudoux, de Jumet, fut incendié.

Pendant ce temps Bruxelles vivait aussi des heures agitées. Les *meetings socialistes* y attiraient une foule ouvrière exaltée *A la Grappe de Raisin* (chaussée d'Anvers) et *A la Nouvelle Cour de Bruxelles*. Le bouillant Jean Volders, rédacteur du journal *Le Peuple*, s'y écriait : « L'heure est venue où l'ouvrier doit cesser d'être autre chose que de la chair à canon, de la chair à travail, de la chair à désirs ». Il réclamait pour la classe ouvrière le *droit au suffrage*.

Le jeudi 25 mars, à l'issue d'un meeting, la foule se forma en cortège. Hurlant *La Marseillaise* à tue-tête, elle se dirigea vers le palais du roi. Mais la police était alertée. Son intervention disloqua la manifestation.

Le surlendemain, quand on apprit à Bruxelles les graves attentats du pays de Charleroi, un vent de panique souffla. La Bourse enregistra des baisses désastreuses. La garde civique fut mobilisée.

Le calme cependant se rétablit assez vite à l'annonce de la fermeté dont témoignait le général Vander Smissen, chargé de la répression au Pays Noir.

Le bourgmestre Buls, conscient de la détresse ouvrière en cette période de dépression économique générale, proposa au Conseil communal la création d'une *Bourse de Travail*. Le but de cette institution devait être de régulariser, d'activer, de faciliter la circulation du travail; de favoriser l'organisation de conseils de conciliation et d'arbitrage en vue de résoudre pacifiquement les différends entre patrons et ouvriers; enfin, d'étudier toutes les questions intéressant l'avenir des classes laborieuses.

On sait que, depuis, les vues du bourgmestre ont été progressivement réalisées (législation sociale).

Année 1887.

L'*agitation en faveur d'une révision de l'article 47 de la Constitution*, c'est-à-dire en faveur de l'institution du suffrage universel, se poursuit en l'année 1887. Les socialistes marchent d'accord avec les radicaux. Paul Janson, le leader de ces derniers, avait, le 15 juin 1883, déposé une proposition de loi conçue en ces termes : « Il y a lieu à révision des articles 47 et 53 de la Constitution ».

Au cours de la discussion, le 3 juillet suivant, il avait déclaré :

« Qui pourrait, de bonne foi, prétendre que, dans un pays où la population s'élève à 5.500.000 habitants, il soit équitable et juste de concentrer l'exercice du droit électoral entre les mains d'une oligarchie de 120.000 électeurs, en considérant un cens déterminé et immuable comme étant le seul titre à l'électorat? »

Le 21 mai 1887 les socialistes provoquent quelques *troubles* dans la rue. Sur l'air des *Lampions* ils réclament le S. U. et l'amnistie. (Il s'agit de l'amnistie des condamnés politiques de l'année précédente.) Les troubles se répètent encore les jours suivants, : bagarres entre la police et les manifestants. Le 1^{er} juin le bourgmestre fait interdire les rassemblements de plus de cinq personnes.

Dans le pays industriel l'agitation est plus intense encore. Les grèves politiques y éclatent un peu partout.

Le 15 août débarquent à Bruxelles treize mille ouvriers mineurs. Ils défilent dans les rues d'un air farouche et réclament, eux aussi, l'amnistie et le S. U.

Les libéraux radicaux épaulent l'action socialiste. (La *Fédération progressiste*, en un congrès tenu dans la capitale, avait, à l'unanimité, salué le principe de la révision constitutionnelle).

L'action en faveur de cette révision se poursuit ardemment au cours des années suivantes.

Années 1890 à 1893.

Le 10 août 1890 une masse de 75 à 80.000 manifestants socialistes se rassemble sur les pelouses du parc de Saint-Gilles (1) autour des orateurs les plus fougueux du parti : Jean Volders, Louis Bertrand et Edouard Anseele. Tous y prêtent solennellement le *serment* de poursuivre la lutte jusqu'au jour où « par l'établissement du suffrage universel, le peuple aura réellement conquis une patrie ».

La veille de l'ouverture du Parlement (novembre), un *cortège* parcourt les rues de la capitale, accompagnant une délégation de femmes réclamant l'amnistie. Elle est reçue à l'hôtel de ville par le bourgmestre.

Le mouvement en faveur du S. U. à pris une ampleur telle que le gouvernement ne peut plus, à moins de vouloir délibérément la guerre civile, se refuser à en tenir compte. Aussi, lorsque le 17 novembre, Paul Janson saisit une nouvelle fois la Chambre d'une proposition de révision constitutionnelle, l'unanimité des présents en accepte la prise en considération.

Mais tous n'avaient pas voté selon leur cœur. On le vit bientôt. Toutes les sections de la Chambre, en effet, à l'exception d'une seule, se prononcèrent contre la révision.

C'était jouer avec le feu.

Le Parti ouvrier qui, le 14 septembre 1890 avait voté le *principe d'une grève générale* de tous les métiers dans le cas d'un échec des tentatives pacifiques de révision constitutionnelle, réunit, le 5 avril de l'année suivante, un nouveau *congrès*. Volders y proposa de fixer le déclenchement de la grève générale au 20 mai suivant, au plus tard.

Ce grave avertissement fut heureusement compris. La Section centrale de la Chambre adopta le principe de la révision.

Ce ne fut cependant qu'en l'année 1893 (le 28 février) que les Chambres commencèrent l'examen de la question.

Ces lenteurs exaspéraient les masses socialistes. La chambre ayant, le 11 avril, repoussé le principe du S. U. à 21 ans proposé par Paul Janson, le Conseil général du P. O. B., se réunit à la maison du peuple de Bruxelles, et décida *la grève générale*.

(1) Parc de Forest dit de Saint-Gilles par erreur.

Dans la capitale, où les lithographes, les selliers, les travailleurs du bois, les typographes du journal *Le Peuple* et du journal radical *La Réforme*, ont successivement abandonné le travail, le populaire descend dans la rue. Volders organise un *meeting en plein air* sur la Grand' Place, le mercredi 12.

Le lendemain les *démonstrations* s'accompagnent non seulement de chants révolutionnaires (La Carmagnole et l'Internationale), mais encore de violences. Une centaine d'établissements commerciaux, — Le Bon Marché et la Taverne Royale entre autres — sont attaqués à coups de pierre et de boulons qui font voler en éclats vitres et glaces.

D'énergiques mesures de défense s'imposent.

Le bourgmestre Buls fait barrer toutes les voies donnant accès vers la maison du peuple (alors située à l'actuelle place de Dinant); il fait interdire un meeting qui devait avoir lieu rue des Brigittines. La gendarmerie à cheval multiplie les barrages et les charges.

Ne pouvant plus se rassembler sur le territoire de la capitale proprement dite, les socialistes organisent des *réunions de masses dans les communes-faubourgs* : à Saint-Gilles, à la plaine de Ten Bosch, à Saint-Josse-ten-Noode, à Molenbeek-Saint-Jean, à Cureghem-Anderlecht.

Au retour du meeting tenu à Ten Bosch une bande de manifestants, revenant par l'avenue Louise, aperçoit Buls qui rentrait paisiblement à son domicile. Elle se précipite vers lui en hurlant. Un inconnu frappe à l'aide d'une canne plombée. Atteint à la nuque le bourgmestre s'écroule; mais le coup, heureusement, n'était pas mortel. Après quelques jours de repos forcé l'énergique magistrat pouvait reprendre ses fonctions.

1893 allait-il revoir les horreurs sanglantes de 1886? Inquiet de la tournure des événements le gouvernement rappelait deux classes de milice. Le *projet Nyssens*, accordant le *S. U. tempéré par le vote plural*, vint à temps éviter le pire. Le mardi 18 la Commission des XXI adoptait le dit projet et, grâce à l'intervention des progressistes Janson et Feron, les leaders socialistes consentirent à l'accepter, eux aussi.

Aussitôt le vote acquis, l'ordre de *reprise du travail* fut donné et le calme se rétablit aussitôt.

Autres faits à signaler :

— en 1890 un *Congrès flamand* se réunit à Bruxelles pour l'étude des problèmes soulevés par la question linguistique; une revue littéraire intitulée *Van Nu en Straks* est fondée par un groupe de jeunes intellectuels, parmi lesquels le Bruxellois Auguste Vermeylen; cette revue jouera, dans le domaine des lettres flamandes, un rôle de stimulation et de réveil comparable à celui joué par la jeune Belgique (*supra*, p. 344) Un autre Bruxellois s'y distinguera particulièrement dans les années subséquentes, Herman Teirlinck, romancier, conférencier, professeur et auteur dramatique;

— en 1891, le 23 janvier, l'héritier du trône de Belgique, le *prince Baudouin*, était brusquement emporté par la mort;

— en 1892 une fête intime, organisée à l'hôtel de ville, célébrait le cinquantième anniversaire de l'entrée en fonctions d'*Alphonse Wauters*, archiviste de la cité, inlassable travailleur de l'histoire auquel nous devons, entre beaucoup d'autres, ces œuvres toujours vivantes qui s'appellent « Histoire de Bruxelles » (en collaboration avec Alexandre Henne) et « Histoire des Environs de Bruxelles »; le bourgmestre prononça à cette occasion, un éloquent éloge du jubilaire;

— la même année le nouvel *Hôtel des Postes et Télégraphes*, établi sur l'emplacement de l'ancien Hôtel des Monnaies et de l'ancienne Bourse des valeurs, s'ouvrait au public; d'autre

part, l'industriel et sociologue Ernest Solvay, préludait à son mécénat scientifique par la fondation d'un Institut universitaire de physiologie au Parc Léopold (1).

Années 1894 à 1899.

Les élections législatives d'octobre 1894 furent, pour les libéraux, un véritable désastre. Leur représentation à la Chambre, qui s'élevait à 59 lors de la révision constitutionnelle, était réduite à douze. Les socialistes, par contre, occupaient trente-quatre sièges; quant aux catholiques ils en avaient obtenu cent et quatre ! Cette énorme majorité permit au gouvernement de poursuivre sa politique en faveur des écoles libres. Par la loi du 15 septembre 1895 l'enseignement de la religion fut rendu obligatoire dans toutes les écoles, sauf demande de dispense individuelle formulée par les parents. De plus l'État fut autorisé à subsidier directement les écoles libres répondant à certaines conditions stipulées par la loi (programme d'études, inspection).

L'opposition combattit farouchement cette loi qui devait entraîner la suppression d'un millier d'écoles publiques et la fermeture de la moitié des écoles normales de l'État. A Bruxelles il y eut des *manifestations* formidables pour protester contre la politique scolaire de la « liberté subsidiée intégrale ». Un cortège comptant plus de 50.000 personnes défila dans les rues.

Mais, ni ces démonstrations massives, ni les discours, ni les articles de la presse quotidienne ne purent émouvoir le cabinet soutenu par sa majorité au Parlement.

Par ailleurs, sous la pression du P. O. B. et du groupe des libéraux progressistes, il poursuivit l'élaboration d'une *législation sociale* qui, peu à peu, améliorerait les conditions de vie de la classe ouvrière. En même temps la dépression économique allait s'atténuant; dans l'agglomération bruxelloise, comme dans les bassins industriels de la Meuse et de la Sambre. Les *préparatifs de l'Exposition universelle de 1897* contribuaient à activer la reprise. Au même moment était entamée la démolition du vieux quartier Saint Roch (situé entre la Montagne de la Cour et les rues Cantersteen et des Sols). Le Mont des Arts occupera son emplacement quelques années plus tard.

L'année 1897 vit se dérouler à Bruxelles une cérémonie commémorative qui mérite qu'on s'y arrête un moment. Il s'agit de la célébration du *second centenaire de la reconstruction des maisons de la Grand'Place (supra)*. Le cadre prestigieux du vieux forum de la cité avait dû, au cours des dernières décades, être énergiquement défendu contre l'incurie et la stupidité des propriétaires des immeubles dont il est constitué. Buls, passionné d'histoire et d'esthétique urbaine, se fit le champion de cette œuvre de défense. Il fit frapper d'une servitude architectonique l'ensemble des façades de manière à assurer la conservation des « dimensions, des dispositions d'ensemble et de détail, la décoration et l'aspect ». En échange d'une modique redevance à payer par les propriétaires intéressés, la Ville se chargea d'entretenir dorénavant les façades. Ainsi fut sauvé de l'enlaidissement et de la destruction progressive le joyau architectural qui fait la pièce essentielle de notre patrimoine bruxellois.

Donc, le 11 juillet 1897, à l'appel du bourgmestre, la Grand'Place s'emplit de la foule des élèves des écoles communales, des corps spéciaux de la garde civique, des sociétés chorales et instrumentales de la ville. (Cf. *Sluys*, Charles Buls, p. 27). Dans un discours émouvant

(1) En 1901 il fondera un Institut de Sociologie, en 1903, une Ecole de Commerce dans le même parc. Dès l'année 1893 son exemple avait été suivi par Raoul Warocqué fondateur de l'Institut d'Anatomie, et par un groupe de quatre autres généreux donateurs qui dotèrent l'U.L.B. d'un Institut d'hygiène, de bactériologie et de thérapeutique.

Buls fit l'historique du forum bruxellois, cadre de tant d'événements dramatiques, de luttes épiques et de réjouissances fastueuses. Exaltant le sentiment d'attachement au terroir natal il dit : « L'amour filial pour le lieu natal a besoin des souvenirs du passé pour prendre corps. Les pierres parlent, elles racontent les souffrances, les luttes, les triomphes des pères, elles donnent une scène aux faits historiques; elles enflamment la jeunesse d'une patriotique fierté et la rendent avide de connaître les événements dont elles ont été les témoins; elles évoquent des actes héroïques, elles rattachent le présent au passé, elles sont les titres de noblesse de l'antique cité; elles émeuvent, enfin, par les contrastes qu'elles évoquent ».

En cette même année 1897 Buls fit réédifier la maison de *L'Etoile* (au coin de la rue qui aujourd'hui porte le nom du grand bourgmestre). Afin de faciliter la circulation, il la fit asseoir sur une colonnade, reprenant ainsi une idée formulée par l'architecte Wynand Janssens, auteur d'un projet de reconstruction antérieur (1863).

De 1897 aussi date le projet d'établissement d'une *gare de marchandises* dans les plaines humides de Tour et Taxis, complément nécessaire des *Installations maritimes*. D'obstinés optimistes poursuivaient la réalisation de ces dernières, en dépit de l'hostilité persistante du gouvernement catholique (*supra*). La « Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles » avait été constituée par A. R. du 10 juillet 1896. Peu après s'était formé un Comité d'études se proposant pour but d'améliorer considérablement les plans annexés aux statuts de la dite Société. La Ville de Bruxelles intervenait financièrement pour une somme importante (14.400.000 frs.) mais elle exigeait que les installations fussent établies sur son territoire. A ce propos le bourgmestre déclarait au Conseil : « Si le plan du gouvernement était, contre notre gré, approuvé par la Chambre dans un intérêt général l'affaire cesserait de présenter un intérêt spécial pour la ville de Bruxelles, et, dans ces conditions, ce n'est plus à Bruxelles, mais à l'État, qu'il appartiendrait d'en payer le coût total... Les installations maritimes doivent être les plus rapprochées possibles de notre territoire, afin de favoriser notre commerce et notre industrie.... ».

En 1898 les magistrats de la capitale organisèrent à l'hôtel de ville deux réceptions que nous ne pouvons passer sous silence. La première, le 27 mars, en l'honneur de *Zénope Gramme*, l'inventeur de la dynamo électrique, promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold. Le bourgmestre offrit une médaille commémorative au héros de la fête et, dans une brève allocution, célébra « l'énergie indomptable, l'application au travail d'un homme modeste qui sut s'élever par un labeur acharné, secondé par une belle intelligence, au premier rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité. »

La seconde cérémonie que nous voulons rappeler fut célébrée pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de direction des *Concerts populaires* (au théâtre de la Monnaie) par *Joseph Dupont*. Un médaillon, dû au ciseau de Jef Lambeaux, fut offert au jubilaire, en témoignage de reconnaissance pour l'œuvre d'éducation musicale du public bruxellois à laquelle il n'avait cessé de consacrer les soins les plus attentifs et les plus éclairés.

Les *Concerts Ysaye* tentaient, parallèlement aux Concerts précités, d'attirer les Bruxellois vers les belles œuvres musicales. Tentative malaisée pour ne pas dire téméraire, voire héroïque. L'année précédente, à la suite de l'exécution d'une œuvre de César Franck, le déficit fut tellement considérable que, malgré les subsides accordés par quelques mécènes, les musiciens de l'orchestre furent contraints de faire abandon d'une partie des émoluments auxquels ils avaient droit. Le conseil communal de Bruxelles, sur la proposition du conseiller Leurs, octroya un subside de 3.000 frs. pour l'année 1898.

Cette année mourut le vieil archiviste de la cité, *Alphonse Wauters*. Il avait exprimé le

désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. Le bourgmestre Buls le déplora, le nom de Wauters devant rester étroitement attaché à l'histoire de Bruxelles.

En 1899, le 16 décembre, *Buls donna brusquement sa démission*. Chacun s'en étonna, car rien, semblait-il, n'avait fait prévoir cette décision. Le motif véritable fût, croit-on, l'intention du roi d'ériger un palais des Beaux-Arts sur le versant septentrional de la Montagne de la Cour (*supra*). Buls considérait que l'exécution du projet royal ferait tort à l'esthétique de la vieille ville. N'ayant pu convaincre le souverain, et celui-ci étant de ceux qui poursuivent sans défaillance la réalisation de leurs desseins, Buls préféra résigner ses fonctions de premier magistrat. Il se retira complètement de la politique active et retourna à ses premières amours, l'étude des arts plastiques et l'étude des problèmes de l'enseignement public. Devant le Conseil communal, EMILE DE MOT, qui lui succéda au poste de commande de la cité, rendit un émouvant hommage au caractère, au dévouement et à la haute compétence de celui qui, pendant dix-neuf années, avait, au milieu des plus grandes difficultés, présidé aux destinées de la ville. Cet hommage prenait toute sa signification dans ces paroles : « Je n'ai pas de programme à formuler, Messieurs, *l'administration de M. Buls continue.* »



Fig. 264. Le roi Léopold II en tenue de général.
Cliché prêté par la *Radio-scolaire* (I. N. R.).

Par ailleurs le nouveau bourgmestre affirmait vouloir être « le bourgmestre de tous les Bruxellois. »

La dernière année du mayorat de Buls avait encore été troublée par les luttes politiques. Il s'agissait, une fois de plus, du régime électoral. Le ministre Van den Peereboom déposa, au mois d'avril, un projet de loi organisant la *représentation proportionnelle des partis*, mais seulement dans les arrondissements de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand-Ecclou, Charleroi, Mons et Louvain. Dans les petits arrondissements devait subsister le scrutin uninominal. L'application d'un tel régime eût assuré le maintien de la majorité catholique à perpétuité.

Socialistes et libéraux s'insurgèrent. Le 29 mai, des *manifestations* orageuses se déroulèrent dans la capitale. Elles vinrent déferler tout autour de la « zone neutre » tandis qu'au Parlement la gauche organisait une obstruction systématique, voire — selon le mot de Lorand — une véritable « insurrection parlementaire. » Les meetings succédaient aux meetings. Ora-

teurs progressistes et démocrates-chrétiens (du groupe de l'abbé Daens) y collaboraient avec les socialistes.

A l'issue de ces réunions la foule des auditeurs se formait en cortège tumultueux que les forces de police et de gendarmerie ne contenaient pas sans peine. Le soir du 29 juin les *bagarres* prirent un caractère particulièrement inquiétant. Des réverbères furent renversés, des bancs arrachés, des glaces brisées à coups de projectiles divers. Le long des grands boulevards centraux la foule se défendit à coups de tessons de bouteilles, de cailloux, de briques, de boulons en fer.... et, aussi, de revolvers, contre la gendarmerie montée tentant de la disperser. Les blessés furent nombreux. Par miracle il n'y eut aucune mort d'homme à déplorer.

Pour le maintien de l'ordre le gouvernement n'était sûr que de la gendarmerie. Il n'osait recourir à l'armée (exclusivement recrutée parmi les pauvres) et se défiait de la garde civique ((bourgeoise) de l'agglomération bruxelloise. Cette dernière, en effet, partageait les opinions des manifestants.

Le 30, le député socialiste Furnémont exhorta le premier ministre de retirer le projet, cause de tous ces désordres. Après consultation avec quelques-uns de ses amis politiques Van den Peereboom proposa à la Chambre de lever séance, afin de permettre de rechercher, dans le calme, une solution transactionnelle. Peu après, découragé, il donnait sa démission, et le roi confiait à M. de Smet de Nayer la mission de constituer un nouveau gouvernement (5 août). Le 24 novembre la représentation proportionnelle, applicable au pays tout entier (et non plus seulement aux grandes villes) était votée par 70 voix contre 63 et 8 abstentions. Dans l'intervalle, le calme s'était rétabli.

Période 1900 à 1914.

Au cours de la séance du 8 janvier 1900 le conseil communal de Bruxelles entendit une double proposition concernant l'ancien bourgmestre Buls; l'échevin Leurs proposait de décerner à celui-ci une médaille d'or qui rappellerait sa longue et brillante administration; Emile De Mot, le nouveau bourgmestre, proposait, en outre, de placer dès aujourd'hui le buste de Buls parmi ceux de ses prédécesseurs, dans le vestibule d'honneur de l'hôtel de ville.

Inutile d'ajouter que l'une et l'autre de ces propositions furent adoptées avec enthousiasme. Le 8 juillet 1901 eut lieu la cérémonie commémorative. De Mot s'adressant à son illustre prédécesseur, dit : « seul de nos prédécesseurs, mon cher collègue, vous serez entré, plein de vie, dans notre Panthéon communal ». La médaille d'or portait en exergue ces trois mots résumant les traits essentiels du caractère du héros de la fête : « Vigilance, Justice, Charité ». Toujours, en effet, il s'était montré ferme envers tous, juste envers tous, bon envers tous.

En l'année 1900 la population de l'agglomération bruxelloise accueillit par d'enthousiastes acclamations l'héritier présomptif du trône, le prince Albert, et sa jeune épouse, Elisabeth de Bavière.

Les *élections de juin* 1900 se firent suivant le principe de la représentation proportionnelle récemment établi par la loi. Elles donnèrent encore la majorité aux catholiques, mais les libéraux obtenaient trois fois plus de sièges qu'ils n'en avaient sous le régime majoritaire. Ils avaient lieu d'être satisfaits. Mais, pour les socialistes il n'en était pas de même.

Leur espoir de conquérir le pouvoir dans l'État par les voies légales semblait devoir être écarté pour très longtemps. D'où un très vif mécontentement qui les décida à adopter une tactique d'agitation révolutionnaire en recourant, éventuellement, à la grève générale.

Le premier objectif politique qu'ils visaient était l'instauration du suffrage universel pur et simple, avec son complément, l'obligation de l'instruction primaire jusqu'à l'âge de 14 ans.

Les rues de Bruxelles allaient, du fait de la nouvelle tactique socialiste, être maintes fois troublées.

Elles le furent notamment en *avril* 1902.

D'accord avec Paul Janson, le leader socialiste Emile Vandervelde avait déposé une nouvelle proposition de révision de l'article 47 de la Constitution. Mais les catholiques firent bloc autour du gouvernement pour la faire échouer.

Alors commença une période d'agitation intense de caractère pré-révolutionnaire. Le 5 avril les bandes de manifestants socialistes se contentèrent de pousser des huées sous les fenêtres des principaux chefs catholiques et de lancer quelques projectiles dans les carreaux de leurs demeures. Le lendemain elles se livrèrent à des actes moins anodins. Elles éteignirent ou renversèrent les réverbères, se servirent d'armes à feu lors de leurs collisions avec les pelotons de gendarmerie, parfois aussi traquèrent des policiers communaux isolés.

Ces violences détachèrent du mouvement les libéraux modérés, notamment le député Paul Hymans, dont le talent oratoire avait largement contribué au succès de la campagne électorale de 1900.

D'ailleurs le gouvernement ne se laissait pas intimider et, par mesure de précaution, rappelait deux classes de milice. Le bourgmestre de Bruxelles dota de revolvers les agents de police.

Le jeudi 10 un manifeste socialiste invita le peuple à la lutte à outrance. Le soir un rassemblement de plusieurs milliers de personnes se fit aux environs de la nouvelle Maison du Peuple (rue Joseph Stevens). Après



Fig. 265. Le bourgmestre Emile De Mot.

y avoir écouté quelques tribuns du parti cette masse se forma en colonnes, lesquelles en divers endroits de la ville, se heurtèrent aux forces de gendarmerie. Bruxelles vécut des heures de violence et d'angoisse. Dans nombres de rues des barricades étaient dressées. Les coups de feu crépitaient dans la nuit.

Le bourgmestre De Mot, immédiatement suivi par ses collègues des communes-faubourgs, fit interdire tous rassemblements et cortèges.

La journée du vendredi se passa dans un calme relatif. Mais, le lendemain 12, des fusillades éclatèrent encore dans le quartier de la Chapelle, proche de la Maison du Peuple. Trois ouvriers furent tués. Et on compta, en outre, un grand nombre de blessés plus ou moins gravement atteints.

Ce tragique bilan poussa les socialistes à bout. Le dimanche 13, ils décidèrent le déclenchement de la *grève générale des travailleurs*. Commencée le mardi 15, la cessation du travail s'étendit rapidement, surtout dans le Borinage. En peu de jours près de trois cent mille ouvriers avaient quitté usines et ateliers. Dans l'ensemble leur attitude était d'ailleurs calme et digne.

Cependant le gouvernement maintenait fermement son attitude. A la Chambre la prise en considération de la proposition de révision constitutionnelle fut repoussée par 84 voix contre 64. L'émeute qui s'ensuivit n'ébranla pas sa position.

Le P. O. B. se vit alors contraint d'ordonner la reprise du travail (20 avril).

Son échec lui fut funeste. Emile Vandervelde dira plus tard que « plusieurs années furent nécessaires au parti pour se remettre du coup de 1902. »

Les événements que nous venons de rappeler sommairement eurent évidemment de nombreux échos au conseil communal. Les conseillers socialistes, et en particulier le conseiller Hubert, reprochèrent vivement au bourgmestre d'avoir doté de revolvers la police locale. Ils attribuèrent à ce fait une aggravation de la situation. « La gendarmerie s'est ravalée au rang des barbares, déclara Hubert, et les agents ont été d'une brutalité sans exemple. »

Mais la majorité des conseillers rendit hommage à l'endurance remarquable, au sang-froid et

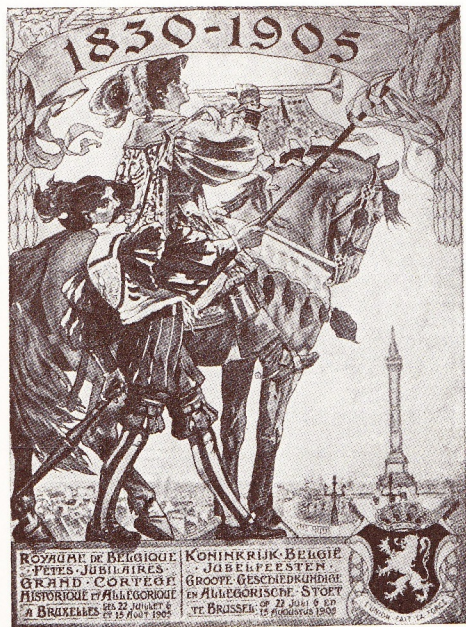


Fig. 267.
Une des affiches éditées en 1905 à l'occasion du Jubilé national.
(dessin de Toussaint).



Fig. 266. Reproduction d'une affiche dessinée par Michel, annonçant la reconstitution du tournoi du 20 février 1452 au cours duquel le comte de Charolais (Charles le Téméraire) reçut le baptême des armes. — Fêtes jubilaires de 1905, à Bruxelles.

au tact dont le bourgmestre De Mot avait donné la preuve au cours de ces journées tumultueuses.

Le 19 septembre 1902 on apprit le décès de la reine Marie-Henriette, survenu à Spa, à la suite d'une longue maladie. Le Collège publia un avis interprétant les sentiments du pays tout entier par lequel il associait la population de la capitale au deuil de la famille royale.

Le service funèbre fut célébré le 25 en l'église des SS. Michel et Gudule.

L'année 1905 fut en grande partie occupée par la préparation et la célébration des fêtes commémorant le *septante-cinquième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la Belgique*. Dès 1903 le gouvernement avait par A. R. constitué une Commission nationale chargée



Fig. 268. Arcade monumentale du Parc du Cinquantenaire.

Cliché J. Hersleven.

de l'élaboration du programme des cérémonies jubilaires. De Mot, bourgmestre de la capitale en fut nommé un des trois vice-présidents; les échevins De Potter, Lepage, Leurs, membres.

Dès cette année la période des fêtes fut fixée du 1^{er} mai au 21 octobre 1905.

A la Chambre des Représentants Paul Hymans proposait (séance du 22 décembre 1904) la conclusion d'une « trêve nationale consacrée à la glorification de la Patrie ». « Nous ne renonçons à aucun de nos griefs; nous ne renonçons pas à la poursuite infatigable de nos revendications, disait-il, mais nous pensons que, sans y renoncer et sans faire violence à nos consciences, nous pouvons consentir à cette trêve.... Car chacun ici poursuit certes son idéal, chacun cherche à faire triompher ses principes, mais tous ont un but identique : c'est le bien commun, c'est la grandeur du pays. »

Aux vifs applaudissements des libéraux et des catholiques il proclamait encore : « La Belgique, en 1905, attirera sur elle les yeux du monde entier. On sait quelle est son histoire, on sait les richesses qu'elle recèle. On viendra de loin pour les admirer. On viendra visiter nos trésors d'art, contempler le fruit de notre labeur, de notre activité économique et industrielle;

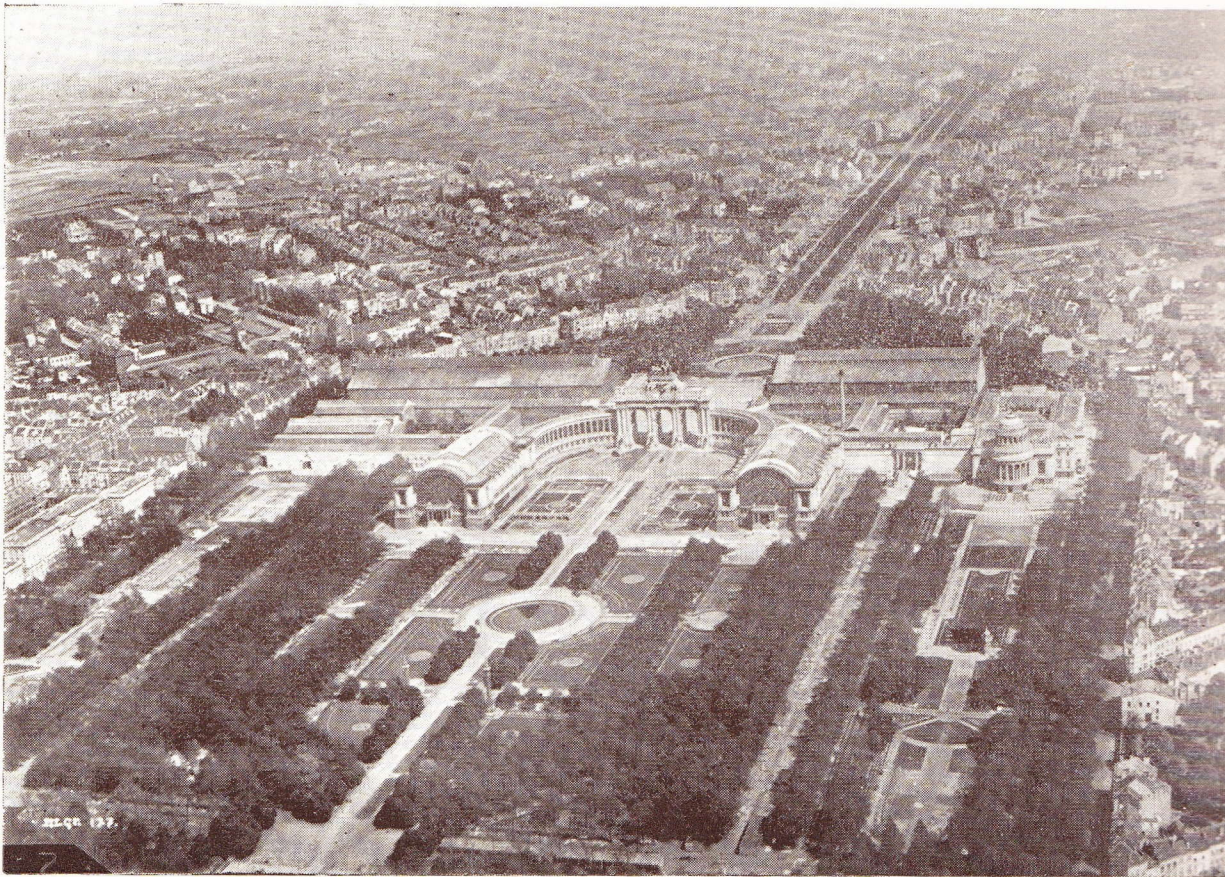


Fig. 269. Vue panoramique du Parc du Cinquantiennaire (des palais, de l'arcade monumentale), d'une partie des quartiers voisins, de l'avenue de Tervueren.
Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.)

je souhaite qu'à côté de ce spectacle, la Belgique donne à l'étranger celui d'un peuple uni et libre, fier de son passé, conscient de ses destinées, résolu à marcher d'un pas ferme dans les voies lumineuses du progrès et de la justice.»

Ci-dessous le programme des fêtes qui se déroulèrent à Bruxelles :

- | | |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11 juin | — Concours de tir et match international; |
| 2 juillet | — Pose de la première pierre de l'Institut colonial au Parc de Tervueren.
— Revue des écoles : 45.000 enfants; |
| 9 et 10 juillet | — Grandes régates internationales; |
| 15 juillet | — Exposition rétrospective de l'art belge (ouverture par le Roi); |
| 9 juillet | — Festival international des sociétés de musique vocale et instrumentale; |
| 16 juillet | — Fête mutualiste; |

- 17 juillet — Laeken. Inauguration de l'avenue de Meysse et du tramway vers le Bois de la Cambre — Course cycliste. Grande fête vénitienne;
- 19 juillet — Ouverture de l'Exposition des anciennes industries d'art au Cercle artistique et littéraire;
- 20 juillet — Tournoi de chevalerie (1^{ère} représentation);
— Concours et grand cortège de drapeaux;
— Cérémonie commémorative en l'église de Laeken et au monument de Léopold 1^{er} (dans le parc de Laeken). Pose de la première pierre de l'achèvement de l'église.
- 21 juillet — *Te Deum* en l'église des SS. Michel et Gudule;
— Banquet des bourgmestres du pays tout entier, au Palais de Justice;
— Fête patriotique à la place Poelaert : cortège des autorités; hymne patriotique; marche jubilaire; participation de la garde civique et de l'armée; remise des adresses; illuminations; feu d'artifice;
- 22 juillet — Cortège historique (1^{re} sortie);
— Distribution des récompenses, au Palais des Académies;
— Fête de nuit au Parc;
— Exécution d'œuvres chorales et instrumentales;
- 23 juillet — Grande fête de gymnastique;
— Fête aérostatique au Parc du Cinquantenaire;
— Illumination générale;
— Fêtes militaires organisées par la garde civique;
- 30 juillet — Tournoi de chevalerie (2^e représentation);
- 13 août — idem 3^e représentation;
- 6 août — Cortège historique (2^e sortie); 15 août : 3^e sortie;
— Revue des écoles;
- 10 septembre — Laeken. Ouverture de l'Exposition horticole; cortège fleuri; fête de gymnastique;
- 17 septembre — régates nationales;
- 23 septembre — Cérémonie commémorative au monument de la place des Martyrs, en présence des derniers survivants des combattants de 1830;
- Octobre — Inauguration de l'Arcade monumentale du Cinquantenaire; inauguration des nouvelles salles du Musée d'Histoire naturelle.
- 27, 28, 29 oct. — Exposition d'art floral.

De ces multiples manifestations jubilaires il en est quelques-unes qui ont fait une impression profonde et durable sur les contemporains : entre autres, le tournoi de chevalerie, le cortège historique et l'exposition d'art ancien bruxellois.

Au banquet des bourgmestres le premier magistrat de Bruxelles, répondant au toast du Ministre de Trooz, prononça les paroles rapportées ci-après :

« Messieurs,

Vous venez d'acclamer le toast porté au Roi par M. le Ministre du Roi, qui, plus que jamais, dans ces jours de fête, personnifie le Pays. Et le Pays est fier de son premier citoyen !

Mais M. le Ministre nous a fait l'honneur de boire aux bourgmestres de Belgique. Je l'en remercie.

Messieurs, nous sommes parfois divisés et nous voulons le bien public par des voies différentes, car c'est le propre des peuples libres de permettre à toutes les opinions, à toutes les espérances de se manifester. Par ces conflits même s'affirme la vitalité d'une nation et s'accroissent souvent les progrès.

Mais aujourd'hui, Messieurs, les partis font trêve; ils célèbrent la grandeur et la prospérité de la Patrie, et les Belges s'unissent pour rendre hommage à tous ceux qui, depuis soixante-quinze ans, ont travaillé à l'œuvre splendide que nous fêtons.

Aussi est-ce de tout cœur que, m'adressant à des citoyens et des patriotes, je les convie à lever leur verre en l'honneur de M. le Ministre de Trooz, qui représente ici le Gouvernement. Je bois à vous, Monsieur le Ministre, et j'invite tous mes collègues à s'associer au toast que je vous porte, au cri de : « Vive la Belgique ! »



Fig. 270. Un aspect du Parc de Woluwe-Saint-Pierre : la cascade. — Ce parc fut créé par la volonté du roi Léopold II. Cliché prêté par le T. C. B.

Profitant de la circonstance exceptionnelle qui rassemblait dans la capitale tous les bourgmestres du pays l'administration communale tint à honneur de recevoir en l'hôtel de ville cette foule de magistrats communaux, les représentants du gouvernement, les membres du corps diplomatique, les officiers supérieurs de la garde civique et de l'armée, les gouverneurs de province et commissaires d'arrondissement. Le prince Albert, héritier du trône, rehaussa l'éclat de la cérémonie par sa présence (1).

D'un rapport au conseil communal en date du 2 octobre 1905, nous extrayons ces lignes significatives : « Favorisées par la saison, les fêtes auxquelles nous venons d'assister ont eu un grand retentissement, et nous ont amené une affluence considérable de visiteurs. Ceux-ci

(1) Cf. Le Jubilé national de 1905. Compte-rendu des fêtes et cérémonies qui ont eu lieu dans les villes et les communes de Belgique à l'occasion du jubilé national, par A. TH. ROUVEZ, éditeurs Vromant et Cie, Bruxelles.

ont rendu hommage, une fois de plus, à la splendeur de la capitale, reflet patriotique de la prospérité du pays.»

Année 1906.

La célébration du septante-cinquième anniversaire de l'indépendance nationale n'était pas encore achevée que, déjà, les esprits étaient sollicités par la préparation d'une Exposition universelle à Bruxelles en l'année 1910.

Au conseil communal les débats furent, à ce propos, nombreux et parfois fort vifs, amusants aussi.

Comme toujours, en pareille occurrence, ils portèrent d'abord sur le choix d'un emplacement convenable. Choix assurément difficile, en raison des rivalités de commune à commune, voire de quartier à quartier.

Des conseillers bruxellois, Vandendorpe, Wauwermans et consorts souhaitaient que le territoire de la capitale proprement dite, eût la préférence. Bien plus, ils faisaient valoir toute une série de raisons devant justifier l'installation de l'Exposition dans « le bas de la ville » ! « Nous, Bruxellois, proclamaient-ils, nous comprenons aussi bien que ces Messieurs d'Ixelles et de Schaerbeek l'intérêt qui s'attache à une exposition.

« Ce n'est ni à Schaerbeek, ni à Ixelles, ni à Jette-Saint-Pierre, ni à Laeken, ni dans le cadre si pittoresque de la vallée de Woluwe, c'est dans le cœur de la vieille Ville qu'il est convenable, qu'il est équitable, qu'il est nécessaire enfin d'installer l'Exposition ! »

Le Bourgmestre De Mot, homme de bon sens

et d'esprit caustique s'exprima ainsi qu'il suit au cours d'une des innombrables discussions qui s'ensuivirent :

« Je comprends et j'apprécie l'esprit de quartier, mais il ne faut pas exagérer ce patriotisme spécial. Moi-même qui vous parle, il y a environ cinquante ans que j'habite le Sablon. Mes voisins me disent parfois que le Sablon est le plus vivant des quartiers de la Ville; c'est, d'après eux, plus qu'un quartier, c'est une patrie. Bien que je sois « du Sablon », comme on dit, je ne dois pas plus être le bourgmestre du Sablon que celui de la rue de Flandre ou du bas de la ville; je suis et je dois demeurer le bourgmestre de tous les Bruxellois..... Je crains que si l'on ne s'entend pas à Bruxelles, si l'on va jusqu'à réclamer l'ajournement, d'autres grandes villes ne cherchent à nous supplanter... »

C'était le langage de la raison. L'administration (libérale) de la capitale avait, en effet, quelques raisons de se méfier des intentions du gouvernement (catholique).

Lors d'une des dernières séances de l'année 1906 le bourgmestre dit encore à ses collègues du conseil : « Nous sommes tous d'accord pour constater que l'Exposition ne peut se faire dans le bas de la ville. »

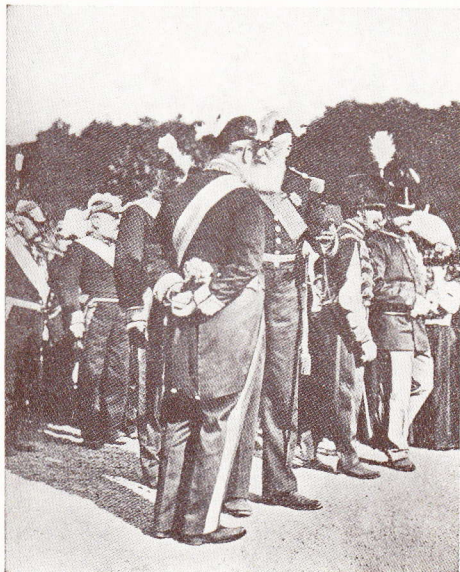


Fig. 271. S. M. le Roi Léopold II et sa suite. dans le Parc de Tervueren en 1905 (Jubilé national).

On s'orientait dès ce moment vers la solution qui devait triompher : l'installation aux lieux-dits Petite Suisse et Solbosch, à la lisière septentrionale du Bois de la Cambre. L'accès vers ces lieux devant être facilité par la création d'une large avenue à partir du rond-point de l'avenue Louise se rattachant à la chaussée de La Hulpe (les actuelles avenues Emile De Mot et des Nations). En échange de son intervention financière Bruxelles recevait un accroissement de territoire aux dépens d'Ixelles (jusqu'au Dieweg).

A la séance du lendemain (le 18 décembre), la cause du « bas de la ville » fut néanmoins encore plaidée avec passion par un membre du collège, l'échevin LEPAGE : « On a reproché à ceux d'entre nous qui ont soutenu avec énergie le projet présenté par Bruxelles-Centre d'être animés d'une sorte de nationalisme de quartier, d'être les représentants de l'esprit de clocher le plus étroit et le plus exclusif. Je suis du bas de la ville et je m'en honore. Ce ne sont pas les plaisanteries plus ou moins spirituelles de certains journalistes qui modifieront mes sentiments. Je suis profondément attaché à ces vieux quartiers qui furent le berceau de la cité et dont les habitants conservent, plus vivaces peut-être, ces vieilles traditions de simplicité, de cordialité, de loyale franchise qui sont le fond du caractère bruxellois. »

Cette contre-attaque fut inutile. Le champion du bas de la ville dut s'incliner devant l'intérêt général. Il y eut cependant encore des manigances et des manœuvres de la part de groupes — plus ou moins désintéressés — contre le choix de l'emplacement du Solbosch. C'est ainsi qu'au début de l'année 1907 un journal annonça que l'Exposition se ferait à Woluwe. Le bourgmestre, pour calmer les légitimes inquiétudes de ses concitoyens, dut faire une déclaration catégorique pour démentir l'information : « Vous connaissez, Messieurs, la convention qui est intervenue (entre la Ville et l'État); cette convention est en pleine voie d'exécution. Le cahier des charges pour les travaux de terrassement à Solbosch, ainsi que les plans sont approuvés et l'on mettra la main à l'œuvre dans peu de jours. Le raconter auquel je réponds n'a donc pas le sens commun. »

A la suite des élections législatives de 1906 la majorité catholique s'amenuisa considérablement du fait d'une remarquable progression libérale. Sous l'impulsion de Paul Hymans le parti libéral avait emporté d'assaut quarante-cinq sièges à la Chambre.

Une vive campagne fut alors menée par l'opposition en vue d'obtenir l'abolition de l'odieuse système de recrutement militaire dit de « remplacement » qui faisait de l'armée belge une « armée de pauvres » (1).

Année 1909.

En l'année 1909 l'administration communale perdit deux magistrats éminents. D'abord LEON LEPAGE, échevin de l'instruction publique et des beaux-arts depuis 1896 et digne continuateur de Buls, d'Allard et d'André. Il fut un défenseur actif de l'enseignement public et un patriote ardent. C'est sur sa proposition que fut rétablie la cérémonie annuelle de la place des Martyrs, en commémoration des combattants de septembre 1830 morts au champ d'honneur.

A peine un mois plus tard disparaissait le bourgmestre DE MOT, qui depuis vingt-sept ans avait « consacré sa haute intelligence, son ardente activité, ses brillantes facultés au service de la capitale », qui s'était donné tout entier à la ville de Bruxelles, dépensant pour elle, sans compter, des trésors de probe labeur et d'inlassable énergie. Au témoignage de l'échevin

(1) L'expression est d'*Horace Van Offel*, qui l'a utilisée comme titre d'une de ses premières œuvres littéraires.

Lemonnier, auquel nous empruntons les termes „De Mot fut vraiment « le bourgmestre de tous les Bruxellois », ainsi qu'il l'avait promis en succédant à Buls en décembre 1899.

Qui allait être son successeur à la tête de la capitale? Le premier échevin Maurice Lemonnier ou le jeune échevin de l'instruction publique et des beaux-arts, ADOLPHE MAX? Un A. R. du 6 décembre désigna ce dernier.



Fig. 272. Le Bourgmestre Adolphe Max.

Lors de la première séance du conseil communal présidée par lui, le nouveau bourgmestre formula tout d'abord les vœux ardents de la population bruxelloise pour la santé du roi Léopold II, récemment opéré par le docteur Depage (conseiller communal de Bruxelles). Puis il fit connaître à ses collègues le programme qu'il voulait se donner. Après avoir rappelé quelques-unes de ses initiatives d'échevin il poursuivit par ces mots :

« Vous me pardonnerez d'avoir rappelé ces initiatives. Mais le passé d'un homme est le meilleur garant de son avenir. En acceptant la charge et la responsabilité du pouvoir dans cet hôtel de ville, j'ai annoncé mon intention de pratiquer une politique de progrès et de démocratie. Je tenais à montrer que ce programme est dans la logique de mes actes..... Je ne redoute aucune expérience, sauf l'expérience du gâchis..... La tolérance dictera ma conduite. » Il n'y a qu'une seule façon de gouverner, c'est de suivre les voies droites, en s'appuyant sur la sincérité et la franchise : c'est la seule ligne de conduite qui n'amène pas de déception. » Ainsi s'exprimait M. Buls lorsqu'il prit possession du fauteuil que j'ai l'insigne honneur d'occuper aujourd'hui.

« Je m'inspirerai de son exemple.

« J'aborde ma tâche, le cœur gonflé d'espérance.

Bruxelles est ma ville natale. Je l'aime de toutes les forces de mon âme.... Bruxellois jusqu'aux moelles, je me sens attaché à Bruxelles par toutes les fibres de mon être.

« Je lui donnerai tout ce que je puis avoir d'énergie, de santé, de puissance de travail. Je lui donnerai toute ma pensée et tout mon cœur! »

Le lendemain, 17 décembre 1909, à 2 h. 35 de la nuit, le roi Léopold II rendait le dernier soupir en son palais de Laeken (1). En annonçant l'événement au conseil communal le bourgmestre Max dit notamment : « La disparition du roi a plongé dans la stupeur la Nation dont l'histoire s'est confondue pendant plus de quarante années avec celle de son règne. La ville de Bruxelles perd un protecteur et un ami qui voulait la placer au rang des plus belles capitales du monde. »

Le 23 avait lieu l'inauguration de LL. MM. le roi Albert 1^{er} et la reine Élisabeth.

Au Solbosch s'accélérait le rythme des travaux de mise en état de l'Exposition univer-

(1) Deux jours auparavant le vieux souverain avait eu la suprême satisfaction d'apposer sa signature au bas de la loi instaurant le service militaire personnel.

selle. Le bourgmestre Max faisait, au sujet du succès de celle-ci les pronostics les plus optimistes.

Ils devaient se vérifier, du moins jusqu'au 14 août 1910.

Année 1910.

Le lecteur curieux qui voudrait se plonger — ou se replonger — dans l'atmosphère de cette année de l'Exposition et de la comète de Halley devra lire la suggestive évocation qu'en fit Albert Guislain dans le charmant ouvrage qui fait suite à sa *Découverte de Bruxelles* et, précisément, s'intitule *Bruxelles-Atmosphère* 10-32 : (1)

« 1910, année à la fois brillante et sombre, dit-il, forme transition. C'est la fin d'un âge et le commencement d'un autre.... Bruxelles commençait à dépouiller, dans un certain désordre, son air provincial et l'on devinait parmi bien d'autres choses que des floraisons nouvelles s'apprétaient à éclore.... Bruxelles s'apprétaient à faire peau neuve. Bien qu'elle ne s'en aperçut guère, le renouveau la travaillait.... »

Les travaux de la Jonction bouleversent des quartiers vénérables (*supra*), on achève la construction du nouveau palais royal, on commence l'édification du grand hôpital Brugmann; l'aménagement de l'Exposition prépare le brillant avenir de la zone résidentielle de grand luxe proche les sources du Maelbeek (La Cambre, Solbosch).

En dépit de la Comète — faisant craindre à certains l'approche de la fin du monde, — en dépit d'une pluie obstinée, le succès de l'Exposition fut, d'emblée, considérable, et de jour en jour, croissant. La foule s'y pressait nombreuse dès avant midi pour admirer les bâtiments, les jardins et les fontaines, baguenauder parmi les stands belges et étrangers, s'ébaubir au spectacle des danses tyroliennes du Zillerthal ou des dessous affriolants des dames à taille de guêpe se risquant aux émotions de la « roue joyeuse ».

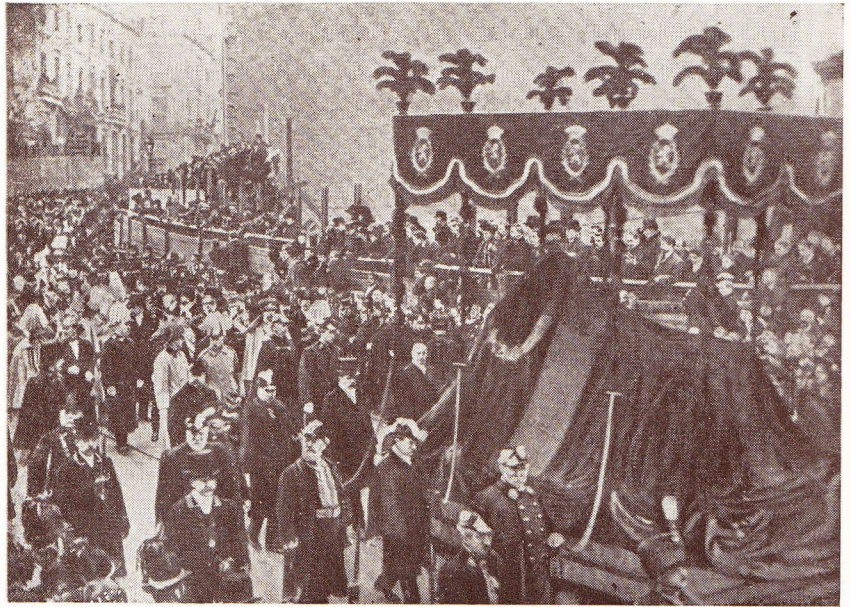


Fig. 273. Les funérailles nationales du roi Léopold II.
Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.)

(1) Editions de l'Eglantine, Bruxelles-Paris, 1932.

Le soir c'était une cohue intense dans les ruelles de Bruxelles-Kermesse, et dans les mille et un cabarets à la mode d'antan débitant par cruchons de toute taille les sapides bières locales et les clairs breuvages mousseux grand-ducaux et transrhénans.

A l'heure du « tap-toe » l'animation atteignait au comble. Les bandes joyeuses, animées par les libations et toute l'ambiance de goguette et de bombance, suivaient, bras-dessus bras-dessous, chantant et sautant, la fanfare militaire.

Toute cette liesse devait s'arrêter net le soir du 14 août, quand, peu après vingt heures, fusa le premier cri d'alarme au feu. En l'espace d'une nuit les flammes réduisirent en cendre et fumée ce qui avait coûté tant de peines et procuré tant de plaisir : l'ensemble de Bruxelles-Kermesse, ainsi que quelques magnifiques pavillons voisins.

Désastre irréparable. Les visiteurs se firent rares à ce qui demeurait debout. Les conférences littéraires, les congrès scientifiques, l'exposition d'art ancien elle-même, subirent le contre-coup du funeste événement. Le charme était rompu.

Certains se consolèrent de ces déboires en allant se reconnaître dans Beulemans, personnage principal, tout compte fait sympathique, de *Mademoiselle Beulemans*, comédie de Fonson qui allait faire le tour des capitales d'Europe et d'ailleurs.

Les Bruxellois eurent, en cette même année 1910, l'occasion d'apercevoir deux puissants de la terre, l'ancien président de la république des États-Unis d'Amérique, *Théodore* (familièrement appelé *Teddy*) *Roosevelt*, et le kaiser allemand, *Guillaume II*. Ce dernier se présenta à leurs yeux revêtu du grand uniforme des Hussards de la Mort.

Avant l'ouverture de l'Exposition, le samedi 16 avril, un événement suscita la curiosité des Bruxellois et fut l'occasion de manifestations syndicales sur la voie publique : il s'agit de l'ouverture, rue Neuve, des Grands Magasins Tietz (actuellement Grands Magasins de l'Innovation). Le secrétaire du Syndicat des Employés, Jacqmotte (celui-là même qui, après la guerre, devint le leader du Parti communiste belge) avait mobilisé tous les affiliés devant les dits magasins afin de protester contre les salaires de famine payés aux demoiselles vendeuses : dix à quatorze centimes par heure aux vendeuses de moins de vingt ans; vingt à trente centimes à celles de plus de vingt ans; vingt-huit centimes aux caissières de 25 à 40 ans.

La police locale dut intervenir pour assurer le libre accès du public aux rayons de vente.

La dispersion des manifestants ne se fit pas sans quelque brutalité. C'est du moins ce que déclara au conseil communal le conseiller socialiste Hubert, réclamant des sanctions contre les agents de l'autorité.

Le 8 novembre le parti socialiste organisa encore des *démonstrations dans la rue* à l'occasion de la réouverture des Chambres. Les papiers et des tracts furent jetés au passage du chef de l'État. Là encore, si l'on en croit le conseiller socialiste Camille Huysmans (depuis bourgmestre d'Anvers, Ministre, Président de la Chambre) la police bruxelloise se serait montrée un peu dure.

Les plaintes ainsi formulées se produiront encore — variations sur le même thème — en l'année 1911. L'occasion en furent, notamment, des *troubles* au quartier des Marolles, dans la soirée du 22 juin, et des *manifestations violentes* organisées par le Syndicat des Employés en vue d'obtenir la fermeture des magasins à sept heures du soir. Dans l'un et l'autre cas il y eut bris de vitrines et extinction de réverbères. Dans le dernier, il y eut en outre menace de mort proférée à l'adresse de certains négociants.

Des mouvements de plus grande ampleur se déclanchèrent, la même année 1911, à propos d'un projet de loi scolaire déposé par le ministre catholique Schollaert. D'après le dit pro-

jet le gouvernement aurait remis à chaque chef de famille un « bon scolaire », payable par l'État au directeur de l'école fréquentée par ses enfants. C'était, en fait, instaurer une prime à la chasse aux élèves. C'était un coup bas dirigé contre l'enseignement communal. La résistance s'organisa sans délai, sous la direction de la Ligue de l'Enseignement. Sous la présidence de Charles Buls un meeting fut convoqué pour le 10 avril dans la Salle de la Madeleine. Paul Hymans, leader du parti libéral, et Emile Vandervelde, chef du parti ouvrier belge, devant un auditoire de plusieurs milliers de personnes, démontrèrent le caractère partisan de la législation projetée. Des réunions analogues se tinrent dans la plupart des centres urbains. L'hostilité augmentait de semaine en semaine. Le 15 août une manifestation monstre, groupant environ 160.000 personnes, parcourut les rues de la capitale pour exiger le retrait du malencontreux projet catholique.

Dès le mois de juin le ministère Schollaert s'était effondré ... mais pour faire place à un autre cabinet catholique, cette fois de tendance progressiste (de Broqueville, Berryer, Levie, Carton de Wiart).

En juillet 1911 les Bruxellois eurent l'occasion d'accueillir en leur ville la reine Wilhelmine des Pays-Bas.

Année 1912.

La tentative partisane du ministre Schollaert avait eu, pour effet, de rapprocher à nouveau socialistes et libéraux. Ces derniers adhérèrent au principe du suffrage universel pur et simple (à 25 ans, avec un an de domicile) pour les élections législatives, provinciales et communales.

Étroitement unis sur ce terrain les deux partis de gauche croyaient la victoire assurée.

Mais les élections du 2 juin leur donnèrent un cruel démenti. Selon M. F. Van Kalken, leur échec était dû à l'outrance de leurs déclarations anti-cléricales au cours de la campagne électorale. (1)

Il y eut des grèves et des émeutes, mais le parti au pouvoir, d'une majorité accrue, ne s'en laissa pas imposer. Le P. O. B. cependant, profondément ulcéré, avait pris la décision de conquérir l'égalité absolue du droit de suffrage par une « grève formidable, irrésistible, pacifique ». Cette menace n'ébranla pas davantage la volonté de résistance du Cabinet.

Année 1913.

Le 7 février 1913 la Chambre repoussait, par 99 voix contre 83, la prise en considération d'un nouveau projet de révision constitutionnelle.

Le 14 avril suivant la grève générale annoncée par les socialistes fut déclenchée. L'initiative prise par les bourgmestres de quelques chefs-lieux de province, en vue de trouver un terrain d'entente de nature à éviter cette calamité, s'était avérée vaine. Dans la capitale on s'inquiétait, notamment du point de savoir si toutes les mesures avaient été prises pour assurer le fonctionnement régulier des régies communales. La Conférence des Bourgmestres de l'agglomération avait émis l'avis que « tout ouvrier ou employé qui participerait à la grève ou commettrait un acte de mauvais gré serait considéré comme démissionnaire et immédiate-

(1) La Belgique contemporaine, éd. A. Colin, Paris, 1930, p. 167.

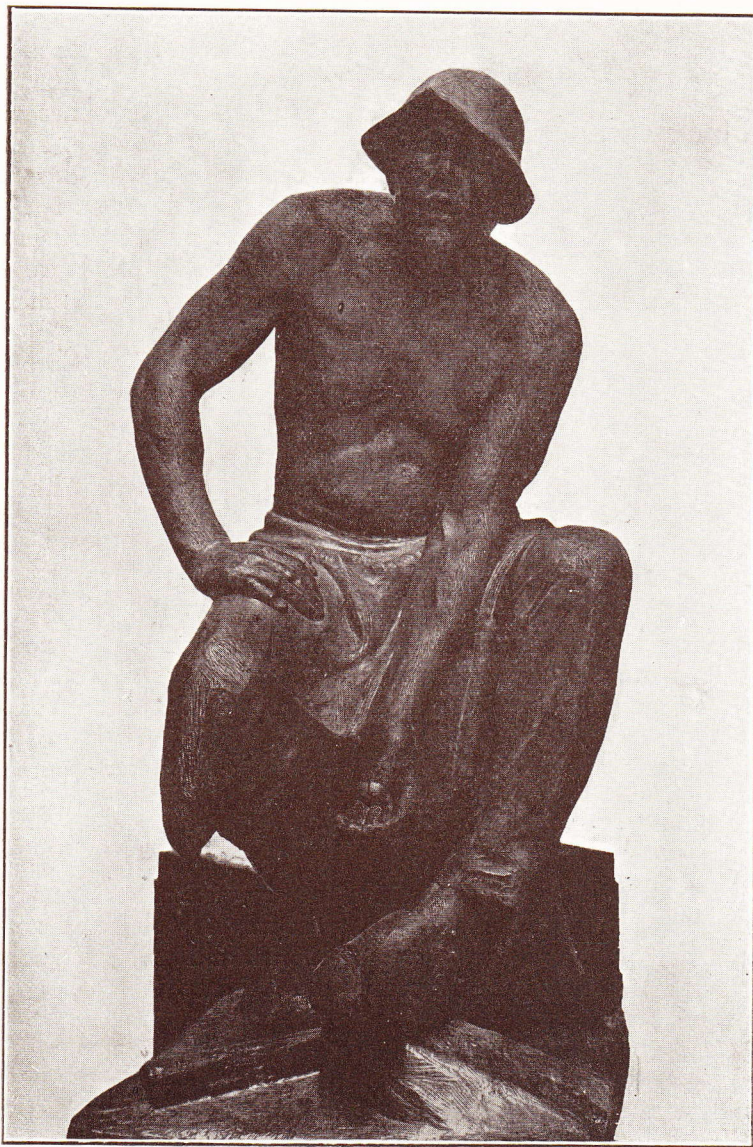


Fig. 274. Une des statues du monument au travail, de Constantin Meunier. Il est érigé à proximité du Port de mer.

Cliché prêté par la *Radio-Scolaire* (I. N. R.)

ment remplacé». Quatre cent mille ouvriers abandonnèrent usines et ateliers et se croisèrent les bras, calmes et disciplinés. L'opportune intervention du député libéral de Mons, Fulgence Masson, permit au pays de se dégager de cette situation angoissante. Le 24 avril il parvint à faire voter une motion conciliatrice. Une commission parlementaire était chargée de rechercher une solution équitable.

Trois jours plus tôt, les funérailles du puissant tribun libéral progressiste Paul Janson, s'étaient déroulées dans une atmosphère d'apothéose.

Le suffrage universel était en marche.

L'administration communale de la capitale était, pendant ce temps, préoccupée très vivement par un projet de création d'un *avant-port maritime*, l'insuffisance des installations existantes étant amplement démontrée. La progression du mouvement de la navigation s'avérait impressionnante.

De toute urgence il fallait, pour répondre aux besoins accrus, creuser un avant-port au delà du pont-rails de Laeken. Mais une grosse difficulté s'opposait à l'exécution de ce travail,

reconnu indispensable par tous et chacun : un obstacle provenant de la subdivision administrative du territoire de l'agglomération bruxelloise. Les communes de Laeken, Schaerbeek, Neder-Over-Heembeek, Haren et Molenbeek-Saint-Jean se refusaient à toute cession territoriale à la capitale. Or, selon l'énergique déclaration du bourgmestre Max, « l'avant-port ne se ferait que sur le territoire de la ville de Bruxelles et d'accord avec elle, ou bien ne

se ferait pas. » « On ne conçoit pas, disait le bourgmestre, on ne conçoit pas un port dont les diverses installations seraient disséminées sur des communes différentes et ne seraient pas soumises à la même administration, à la même réglementation, à la même police. »

Une fois de plus apparaissait le mal dérivant de la rupture de l'unité territoriale de l'agglomération bruxelloise. L'occasion s'offrait propice, de reprendre, une fois de plus, l'examen de la question du « plus grand Bruxelles » par la réunion des faubourgs à la Vieille Ville.

Il n'en résulta cependant (plus tard) qu'une réunion partielle : Laeken, Haren et Neder-Over-Heembeek seulement furent incorporés; les autres communes mises en cause n'abandonnèrent que ce qui était strictement nécessaire à l'exécution des travaux envisagés.

L'attention des Bruxellois n'était pas exclusivement retenue par les luttes politiques internes et par la grande entreprise dont il vient d'être question. Depuis quelques mois elle se fixait de plus en plus souvent sur les problèmes posés par la rivalité entre la France et l'Allemagne. Le journal « Le Soir » y avait une large part. Sous la rubrique « Sommes-nous prêts ? » ses collaborateurs publiaient des articles qui s'inquiétaient du point de savoir dans quelle mesure la patrie belge était militairement préparée à se défendre contre une éventuelle violation de sa neutralité.

Un sourd malaise se manifestait.

Le cabinet de Broqueville, pour parer au danger possible, proposa l'instauration du service militaire personnel général. Par le fait, il répondait également aux vœux exprimés de longue date par l'opposition libérale-socialiste. La loi du 30 avril 1913 portait à 33.000 recrues le contingent annuel de l'armée. Au bout de dix ans le pays aurait ainsi disposé d'une force de 330.000 hommes.

Mais la catastrophe était trop proche pour que les nouvelles dispositions légales aient pu sortir l'effet escompté. Nombre de gens s'obstinaient d'ailleurs à croire aux garanties de l'article VII du traité des vingt-quatre articles : « La Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre ».

Année 1914.

L'année 1914 fut fatale au pays et à sa capitale. C'est l'année qui ramena les grandes misères d'autrefois. Une fois de plus la Belgique allait devenir le « champ de bataille de l'Europe ». La masse du populaire cependant refusait d'accepter l'idée d'un retour des calamités guerrières. Depuis la conclusion du traité de 1839, mettant un terme au conflit avec la Hollande, elle s'était habituée à la paix et elle croyait la nation à l'abri des aventures.

Mais les gouvernants, mieux informés de ce qui se préparait au delà des frontières, ne se faisaient plus guère d'illusions. Le premier ministre de Broqueville, surtout, nourrissait les plus vives appréhensions pour l'année 1914. « J'ai bien peur pour cette année, disait-il;... Pourvu que cette guerre que je prévois, que je redoute, n'éclate pas avant 1917. Alors seulement nous serons complètement prêts ». (1)

Ses appréhensions, hélas, devaient se vérifier au cours de l'été.

Peu avant l'explosion fatale, survint le *décès de l'ancien bourgmestre Charles Buls* (13 juillet 1914).

A la séance du conseil communal, tenue le lendemain, le bourgmestre Adolphe Max qui, deux ou trois semaines plus tard allait par son attitude devant le danger devenir l'incarnation même du devoir civique, adressa un suprême hommage au grand disparu. Il le fit en termes

(1) Cité par *Heyse*, *Mémorial du roi Albert*, p. 264.

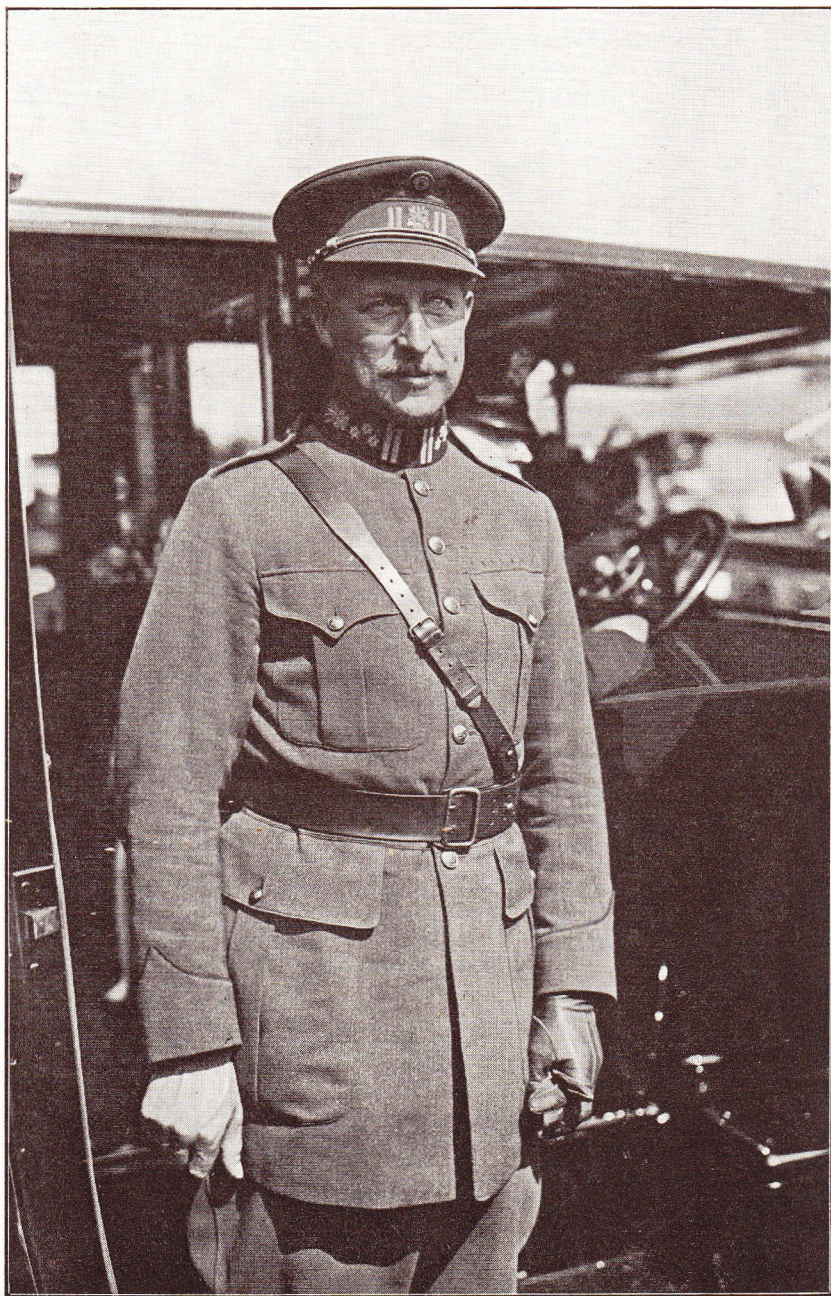


Fig. 275. Portrait du roi Albert en tenue de lieutenant-général pendant la guerre 1914-1918.

Cliché du Musée de l'Armée.

émus : « Charles Buls, dit-il, fut un grand bourgmestre. Il appartenait à la lignée des de Brouckère et des Anspach. A ces noms illustres le sien demeurera lié dans la reconnaissance publique ». Il évoqua l'œuvre scolaire du défunt, la popularité qu'il avait acquise, « une popularité saine et réconfortante, celle qui de la foule va d'instinct vers l'intégrité, vers le désintéressement, vers la fermeté des convictions, vers cet ensemble de vertus mises au service de l'intérêt public et qui font les grands citoyens ».

Le conseiller socialiste Camille Huysmans s'associa, au nom de son groupe tout entier, à cet hommage mérité : « Buls, dit-il, avait quelque chose du citoyen romain qui sacrifiait tout au bien public et, tour à tour, magistrat suprême et instituteur des foules, il conduisait ses concitoyens vers un noble but, soit par la force de l'autorité, soit par la puissance de la persuasion ».

Pas un Bruxellois qui ne fût d'accord à ce sujet, pas un qui ne déplorât la disparition du vaillant lutteur, dont la vie entière avait été vouée à sa ville natale.

Mais l'orage international devenait, de jour en jour, plus menaçant.

Le 4 août la frontière de l'Est était franchie par les troupes allemandes.

La nouvelle parvint à l'hôtel de ville de Bruxelles au moment où le bourgmestre Max faisait part à ses collègues du conseil communal des dispositions prises par l'autorité militaire.

Ci-dessous quelques extraits de sa communication :

« Un admirable élan s'est manifesté dans le pays. Comme le disait ce matin, devant la Chambre, le chef suprême de l'État, il n'y a plus, en ce moment, chez nous, qu'un seul parti. Faisant trêve à toute division, la Belgique donne le plus bel exemple de patriotisme que l'on puisse attendre d'une nation consciente de ses droits. Elle entend rester elle-même.

« Le 28 juillet, à 8 heures, nous avons reçu les ordres de rejoindre pour la classe de 1913; le 29 les ordres de rappel des classes 1911 et 1912; le 30, à 7 h. 30 du soir, j'ai appris, par une communication officielle, que le Gouvernement avait décrété la mobilisation générale. J'ai pris immédiatement toutes les mesures que comporte ce grave événement.

« Le service de la milice a organisé un bureau d'enrôlement pour les citoyens qui désirent s'engager dans l'armée pour la durée des hostilités. Durant les journées des 1er, 2 et 3 août, ce bureau a délivré des certificats d'engagement à plus de 3.000 personnes appartenant à toutes les classes de la société et l'affluence des volontaires n'a pas diminué ce matin 4 août. « Nous venons de recevoir les ordres de rejoindre des classes 1899 et 1900.

« Dans une période comme celle-ci, le patriotisme ne consiste pas à organiser des manifestations tumultueuses qui ne peuvent que causer du désordre dans les rues. Je fais appel au calme de la population et je lui demande instamment de respecter l'arrêté de police que j'ai cru devoir prendre interdisant tout rassemblement pouvant avoir pour objet de manifester des sympathies ou des antipathies à l'égard de l'un ou de l'autre pays étranger (1). « Et maintenant, concluait le bourgmestre, formons le vœu que notre nation sorte indemne de la crise qui déchire l'Europe, crise dans laquelle nous n'avons aucune part de responsabilité ».

A ce moment un officier d'État-Major pénétra dans la salle du conseil et s'approcha du bourgmestre-président. La séance fut suspendue au milieu de l'émotion générale.

Dix minutes plus tard le bourgmestre revint. Au milieu d'un silence solennel il fit entendre la terrible nouvelle :

« Il nous est confirmé, Messieurs, que la Belgique est en état de guerre avec l'Allemagne. La frontière belge a été franchie par des troupes armées entre Aix-la-Chapelle et Stavelot. L'ennemi se dirige vers Liège ».

Quinze jours après il approchait de la capitale elle-même. Le bourgmestre adressait alors à la population l'énergique et fière proclamation dont les termes sont encore dans la mémoire de ceux qui vécurent les émotions de ce temps tragique :

« Malgré la résistance héroïque de nos troupes, secondées par les armées alliées, il est à craindre que l'ennemi n'envahisse Bruxelles.

« Si pareille éventualité se réalise, j'espère pouvoir compter sur le calme et le sang-froid de la population.

« Que l'on se garde de tout affolement, de toute panique.

(1) Suivaient toute une série d'informations relatives aux mesures prises, par ailleurs, en ce qui concerne l'organisation des ambulances, l'aide à fournir aux femmes, aux enfants, aux vieux parents des soldats mobilisés, le ravitaillement en vivres de la population., etc..

« Les autorités communales ne désertent pas leur poste. Elles continueront à remplir leurs fonctions avec la fermeté que vous êtes en droit d'attendre d'elles en des circonstances aussi graves.....

« Que tout abus commis par l'envahisseur me soit immédiatement dénoncé. Aussi longtemps que je serai en vie et en liberté, je protégerai de toutes mes forces les droits et la dignité de mes concitoyens.

« Je prie les habitants de faciliter ma tâche en s'abstenant de tout acte d'hostilité, de tout usage d'armes, de toute intervention dans les combats ou rencontres.

« Concitoyens,

« Quoi qu'il arrive, écoutez la voix de votre bourgmestre et maintenez-lui votre confiance. Il ne la trahira pas.

« Vive la Belgique libre et indépendante !

« Vive Bruxelles ! »

Le bourgmestre tint parole, comme le roi Albert, sans jamais hésiter ni sourciller.

Par la fermeté de son attitude et son imperturbable sang-froid il s'était d'emblée haussé « au rang d'interprète et de symbole de l'indépendance nationale. »

H. Pirenne, auquel nous empruntons ces termes commente ainsi qu'il suit les conséquences de l'action du grand successeur des de Brouckère, Anspach et Buls : « Les proclamations du bourgmestre de Bruxelles, eurent un retentissement d'autant plus grand qu'elles correspondaient davantage à ce sentiment de l'autonomie communale, traditionnel chez le peuple. L'exemple du premier magistrat de la capitale montra à ses collègues la voie à suivre. Sa déportation, le 26 septembre 1914, au lieu de les terroriser ne fit que fouetter leur énergie. Elle le transforma en héros national. Il prit place dans la lignée de ces martyrs de la liberté : les Artevelde, les Egmont, les Anneessens, les Laruelle, dont la légende se conservait au sein du peuple » (1).

Nous nous arrêterons à cette page, particulièrement digne de mémoire, de l'histoire de la capitale et de ses vaillants bourgmestres.

Les années écoulées depuis l'année 1914 sont si remplies qu'il convient de leur faire l'honneur d'un ouvrage qui leur soit consacré exclusivement.

À l'annaliste qui le composera nous adressons le souhait de goûter le même plaisir que nous avons éprouvé en réunissant les éléments du modeste recueil que voici.

(1) La Belgique et la guerre mondiale, éd. Les Presses universitaires de France, Paris, p. 83.

LOUIS VERNIERS

BRUXELLES

ESQUISSE HISTORIQUE

PRÉFACE
DE

P. BONENFANT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

BRUXELLES
MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK
265, RUE ROYALE, 265
1 9 4 1

REMERCIEMENTS

J'AI UNE DETTE DE RECONNAISSANCE ENVERS UN GRAND NOMBRE DE personnes dont le concours me fut infiniment précieux pour la réalisation de l'entreprise dont voici le modeste résultat. Je désire le proclamer dès l'abord.

Du fond du cœur je dis merci à mes amis Paul BONENFANT, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, et Eugène COLLIN, chef de division au Service des Archives de la Ville de Bruxelles, dont l'inépuisable bienveillance et la sûre érudition ont grandement facilité mes recherches documentaires dans les dépôts confiés à leur garde.

Je remercie avec la même chaleur mes amis CASTILLE, LAMY et LECLERCQ qui ont bien voulu mettre leurs talents de photographes à mon service, ainsi que MM. GOFFIN, administrateur-trésorier de la Bibliothèque royale de Belgique, LECONTE, conservateur du Musée de l'Armée, LINDEMANS, animateur de la revue *Eigen Schoon en de Brabander*, LODS, du Touring Club de Belgique, MARINUS, chef du Service des Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, OPDEBEECK, secrétaire de la Radio-Scolaire (I. N. R.), PERGAMENT, archiviste en chef de la Ville de Bruxelles et VIANE, secrétaire de la société Uccle-Centre d'Art, lesquels m'ont gracieusement prêté nombre de clichés, ornements de cet ouvrage.

J'exprime aussi ma vive reconnaissance à Madame LECONTE, bibliothécaire bénévole de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, dont le zèle souriant et la fidèle mémoire de Bruxelloise m'ont procuré maints renseignements utiles. La Commission Administrative de la dite Société d'Archéologie a bien voulu consentir en ma faveur une réduction du taux usuel afférent aux prêts de clichés. Je lui en sais gré.

LOUIS VERNIERS.

LISTE DES ABREVIATIONS

- B. 1. — Bonenfant, Paul, Les premiers remparts de Bruxelles (Annales de la S.R.A.B., t. XL, 1936).
- B. 2. — id. Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles
(Annales de la S.R.A.B., 1934).
- B. 3. — id. La création à Bruxelles de la Suprême Charité (in Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1928).
- B. 4. — id. Le Problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime.
- B. C. — Bulletin communal de la Ville de Bruxelles.
- D. B. — Dubois, A., Les bourgmestres de Bruxelles depuis 1830 (Bruxelles, 1897).
- D. M. 1. — Des Marez, Guillaume, Guide illustré de Bruxelles, t. I., Monuments civils; t. II., Monuments religieux (éd. T. C. B. 1928).
- D. M. 2. — id. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles (éd. T. C. B., 1921).
- D. M. 3. — id. Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Age (étude de géographie historique urbaine); publié par P. Bonenfant et F. Quicke.
- D. M. 4. — id. L'Origine et le Développement de la Ville de Bruxelles. Le Quartier Isabelle et Terarken (Publication du Comité d'Etudes du Vieux-Bruxelles, 1927).
- D. M. 5. — id. L'organisation du Travail à Bruxelles au XV^e Siècle (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. LXV, Bruxelles, 1904).
- F. 1. — Favresse, Félicien, L'Avènement du Régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Age (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. XXX, 1932).
- F. 2. — id. La Keure bruxelloise de 1229 (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. XCVIII, année 1934).
- F. 3. — id. Esquisse de l'évolution constitutionnelle de Bruxelles depuis le XII^e siècle jusqu'en 1477 (Annales de la S.R.A.B. 1934).
- H. W. — Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles (1845, trois volumes).
- P. — Pirenne, Henri, Histoire de Belgique (7 vol.).
- R. A. — Rapport annuel de la Ville de Bruxelles.
- S.R.A.B. — Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
- T. C. B. — Touring Club de Belgique.
- V. 1. — Verniers, Louis, Démographie et Expansion territoriale de l'Agglomération bruxelloise depuis le début du XIX^e siècle (Bulletin de la Société d'Etudes géographiques, t. V, mai 1935, pp. 79 à 123).
- V. 2. — id. Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 (Annales de la S.R.A.B., 1934).
- V. 3. — id. La déconcentration urbaine de la Ville de Bruxelles (Mémoires du 1^{er} Congrès de Géographie historique, t. II, pp. 311 et ss.).
- V. 4. — id. Les Impasses de Bruxelles (Le Folklore brabançon, Août-Octobre 1934).
- V. K. — Van Kalken, Frans, Les Commotions populaires en Belgique.
- W. — Wauters, Alphonse, Histoire des Environs de Bruxelles (1850-1857; 3 volumes).